SRADDT-Ouest

TOURISME DANS LA REGION DE L'OUEST CAMEROUN

Rapport diagnostic

SOMMAIRE

SOMMAIRE **1**
LISTE DES TABLEAUX **2**
LISTE DES FIGURES **2**
LISTE DES PHOTOS **2**
INTRODUCTION **3**
1. DISPOSITIF NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU TOURISME AU CAMEROUN **3**
1.1. Cadre juridique 3
1.1.1. Loi N°2016/006 du 18 avril 2016 3
1.1.2. Lois 2004 d'orientation de la décentralisation 4
1.1.3. Décret N°2011/005/PM sur l'aménagement des sites touristiques par les communes 4
1.1.4. Conventions internationales sur le tourisme 5
1.2. Cadre institutionnel 5
1.2.1. Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) 5
1.2.2. Conseil National du Tourisme 6
1.2.3. Commission Consultative sur le Tourisme 6
1.2.4. Autres administrations publiques intervenant dans le tourisme 7
1.2.5. Offices de Tourisme 8
1.2.6. La coopération internationale 9
2. Etat des lieux de l'offre touristique de l'Ouest **10**
2.1. Chefferies, musées et festivals 10
2.2. Montagne, Nature et Paysages 15
2.3. Artisanat & terroir 17
2.4. Capacité d'accueil touristique 19
3. Analyse de la demande touristique de l'Ouest **22**
3.1. Fréquentation touristique des lieux 23
3.2. Typologie des visiteurs 24
3.3. Analyse des ratios de performance touristique et hôtelière 26
3.4. Chiffre d'affaires du tourisme dans la Région de l'Ouest 27
3.5. Saisonnalité, standings et orientation sur le territoire 28
4. Analyse du système d'acteurs stratégiques **30**
4.1. Rôle de l'Etat du Cameroun 30
4.2. Organismes internationaux 31
4.3. Programme Route des chefferies 32
4.4. Secteur Privé Touristique dans la Région de l'Ouest Cameroun 34
4.5. Office Régional de Tourisme de l'Ouest (ORTOC) 34
5. Synthèse du diagnostic touristique du territoire **35**
6. Les éclairages du diagnostic touristique de l'Ouest Cameroun **40**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales administrations publiques et leurs domaines d'intervention 7
Tableau 2 : liste des musées de l'Ouest..... 11
Tableau 3 : liste des festivals régulièrement organisés dans la Région de l'Ouest. 14
Tableau 4 : Liste des sites touristiques naturels de l'Ouest (sites inscrits dans une démarche d'accueil des publics)..... 16
Tableau 5 : Carte hôtelière de la Région de l'Ouest en 2014, 2015 et 2016 19
Tableau 6 : répartition spatiale des hébergements touristiques de l'Ouest en 2016 selon l'ORTOC 19
Tableau 7 : autres structures d'accueil touristique de l'Ouest en 2015 et 2016..... 21
Tableau 8 : Frequentation des musées de l'Ouest de 2013 à 2017 23
Tableau 9 : Arrivées et nuitées dans les établissements hôteliers de l'Ouest entre 2013 et 2015 24
Tableau 10 : arrivées et typologie de la clientèle hôtelière de l'Ouest entre 2013 et 2015..... 25
Tableau 11 : Taux d'occupation (TO) des hôtels à l'Ouest de 2013 à 2017..... 26
Tableau 12 : Durée moyenne de séjour (DMS) à l'Ouest de 2013 à 2017 27
Tableau 13 : Chiffre d'affaires hôtelier dans la Région de l'Ouest de 2013 et 2017 27
Tableau 14 : données de la fréquentation touristique selon les Départements de l'Ouest 29
Tableau 15 : Présentation des actions de l'Etat en faveur du Tourisme dans la Région de l'Ouest..... 30
Tableau 16 : Liste des musées du réseau Route de Chefferies..... 33
Tableau 17 : FFOM : Mise en évidence des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces 36

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Spatialisation des hébergements touristiques dans la Région de l'Ouest en 2014 21

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : De gauche à droite : chefferie Bapa, Musée des civilisations 12
Photo 2 : De gauche à droite : musée Bamoun, chefferie Batoufam, musée de Baham..... 12
Photo 3 : De gauche à droite : cases traditionnelles, Palais Bamoun, chefferie Batoufam, Fondjomekwet, Baham et Bandjoun 13
Photo 4 : de 1 à 6 : festival Chepan (Bamendjou), Nguon (Foumban), Lemou (Bafou), Nsem Todjom (Bandjoun), Nyang-Nyang (Bafoussam) 15
Photo 5 : *de 1 à 6, de haut en bas et de la gauche vers la droite : Lac Baleng, Base nautique de Dschang, chute Ekom-Nkam, Grotte Demvoh, Mont Bamboutos, cratère du Mt Bapit, Kayak sur le Noun* 17
Photo 6 : De gauche à droite : tisserand à Baham, cacao à Santchou, café Santchou, Thé de Djuttitsa, artisan Batoufam, miel du monastère de Koutaba et ferronnier à Dchang..... 18

INTRODUCTION

Le Gouvernement du Cameroun accorde une importance certaine au Tourisme, à en croire les dispositions prises au plus haut niveau au profit de ce secteur : création d'un ministère dédié, nomination d'un ministre d'Etat en charge du tourisme, élargissement du portefeuille ministériel et tourisme et loisirs.

Cependant, si le gouvernement du Cameroun affiche une ambition certaine, la gestion opérationnelle de ce secteur et la modicité des retombées sont à l'origine de nombreuses critiques sur la gestion de ce secteur aussi bien au Cameroun que dans les autres pays de la CEMAC. L'Afrique centrale est notamment classée dernière destination touristique au Monde par l'OMT. Selon le classement 2017 du World Economic Forum des destinations touristiques, le Cameroun qui est pourtant la première destination touristique de la CEMAC occupe le 126ème rang mondial sur 136 pays.

Pour mieux exploiter les enjeux économiques de ce secteur compétitifs à forte valeur ajoutée, un ensemble de dispositions et d'actes méritent d'être prises par l'Etat et ses différents acteurs.

Pour cerner le tourisme au Cameroun, nous nous proposons de questionner dans un premier temps le cadre législatif et l'organisation du sous-secteur sur le plan institutionnel. Ensuite, l'analyse de l'offre, de la demande touristique et du déploiement des acteurs stratégiques permettra de faire un diagnostic clair de la situation du tourisme dans l'Ouest. Les éclairages du diagnostic de l'offre et les tendances de la demande touristique permettront de mieux appréhender dans une démarche « client » un phénomène éminemment complexe. Le chemin sera ainsi balisé, pour prendre des décisions utiles en vue d'un développement touristique durable du territoire, au profit du développement économique, de la création de nouvelles sources de richesses et d'emploi et donc à l'amélioration constant des conditions de vie des populations.

1. DISPOSITIF NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU TOURISME AU CAMEROUN

1.1. Cadre juridique

L'activité touristique au Cameroun est régie par plusieurs textes de lois : parmi ces textes, certains d'entre elles intéressent particulièrement l'acteur touristique à l'échelle du territoire. Il s'agit notamment de la loi 2016/006 du 18 avril 2016 (A), des lois 2004 sur la décentralisation (B), le décret 2011/005/PM du 13 janvier 2011 sur le transfert de certaines compétences tourisme aux communes (C) et les conventions internationales en matière de tourisme (D).

1.1.1. Loi N°2016/006 du 18 avril 2016

La loi N°2016/006 du 18 avril 2016 est considérée comme la principale loi qui régit l'activité touristique au Cameroun. Cette loi est venue abrogée les dispositions de l'ancienne loi n° 98/006 du 14 avril 1998 ainsi que son décret n° 99/443 du 25 mars 1999 sur le même sujet.

En plus de déterminer les conditions d'exercice de l'activité touristique au Cameron, la nouvelle loi de 2016 fait la distinction nette entre tourisme et loisirs. Cette distinction fait partie des principales nouveautés apportées par cette nouvelle loi. En effet, alors que dans l'ancienne loi, l'établissement de tourisme pouvait offrir des prestations de loisirs en plus de l'hébergement et la restauration, l'article 3 de la nouvelle loi exclu la possibilité pour un hôtel d'offrir des loisirs comme une boite de nuit par exemple. Cette activité est désormais considérée comme activité annexe à l'hôtel, et nécessite par conséquent une autre autorisation propre à l'activité de loisirs.

1.1.2. Lois 2004 d'orientation de la décentralisation

L'article 1 alinéa 2 de notre constitution du 18 janvier 1996 consacre la république du Cameroun comme un Etat unitaire décentralisé. Fort de cette stipulation de la loi fondamentale, la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 est venue donner plus d'orientation sur cette décision qui conduit irréversiblement vers le transfert par l'Etat de certaines compétences aux collectivités territoriales décentralisées.

A la suite de la loi d'orientation de la décentralisation; elle-même suivant la loi fondamentale, d'autres dispositions légales sont venues clarifier les compétences éligibles, et le **Tourisme** fait partie des premières compétences transférées aux collectivités territoriales.

En effet, les articles 18 et 24 de la loi 2004/019 fixant les règles applicables aux Régions et les articles 15 et 16 de la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes notent que les compétences ci-après sont transférées aux collectivités territoriales décentralisées :

- la mise en valeur de sites touristiques communaux ;
- la promotion du tourisme à l'échelle local ou Régional
- la promotion de l'artisanat à l'échelle local ou Régional
- la promotion et le développement des activités culturelles
- la création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal ou Régional
- etc.

1.1.3. Décret N° 2011/005/PM sur l'aménagement des sites touristiques par les communes

Dans le cadre de l'opérationnalisation du transfert de la compétence tourisme, le décret N°2011/005/PM du 13 janvier 2011 reste l'acte le plus concret au Cameroun à ce jour. Les dispositions de ce décret fixent les modalités d'aménagement des sites touristiques par les communes.

Ce décret a le mérite d'introduire la notion de classement des sites touristiques. Selon le niveau de compétence territorial, il permet de distinguer les sites touristiques d'intérêt local (communal), les sites touristiques d'intérêt Régional (Région), et les sites touristiques d'intérêt national (MINTOUL).

Au sens du décret 2011/0005/PM du 13 janvier 2011, sont considérés comme sites touristiques communaux, ceux classés d'intérêt local, à savoir tout paysage naturel ou tout élément artificiel du patrimoine national présentant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue culturel, esthétique, historique, scientifique, légendaire, artistique, et qui est exploité et préservé pour l'intérêt du tourisme dans le ressort d'une commune. Selon ce décret, tout site peut être considéré comme touristique ; à condition qu'il soit déclaré comme tel et que la commune, la Région ou l'Etat s'engage à le préserver et à le valoriser dans l'intérêt du tourisme.

En son article 5, ledit décret, précise le champ de compétence des collectivités territoriales décentralisées en matière d'aménagement touristique de sites. Il note en effet que les collectivités sont compétentes pour engager des actions ci-après :

- L'inventaire des ressources, la délimitation et la sécurisation des sites touristiques
- La réalisation des voies d'accès, des pistes de vision, et de randonnée autour du site
- La réalisation d'infrastructures et d'équipements de base.
- La signalisation interne
- L'acquisition d'équipements destinés à l'accueil et à l'hébergement des visiteurs

1.1.4. Conventions internationales sur le tourisme

Sur le plan international, le Cameroun est signataire de certaines conventions qui sont dès lors applicables au sein du triangle national. Il s'agit de :

- la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction(CITES) signée à Washington, D.C., le 03 mars 1973
- les textes relatifs à la Charte du tourisme, au Code du touriste du 26 septembre 1985, au Code mondial d'éthique du tourisme du 1er octobre 1999, élaborés par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et applicables au Cameroun en tant que membre de cette Organisation
- Enfin, le Cameroun est membre des conférences des Ministres du Tourisme de la CEMAC et de l'OCI (Organisation de la Conférence des Pays Islamiques).

1.2. Cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel, le Ministère du Tourisme et des Loisirs joue le rôle de tutelle technique en matière de tourisme et loisirs. Le MINTOUL s'appuie sur des organes consultatifs que sont le conseil National du Tourisme et la commission technique nationale pour prendre des décisions utiles. Les collectivités territoriales agissent à leur tour dans la limite des compétences qui leur sont transférées.

1.2.1. Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)

Depuis sa création jusqu'à son érection en Département ministériel à part entière, l'administration en charge du tourisme a connu une évolution significative. Cette évolution est marquée par les étapes suivantes :

- Office National du Tourisme (ONT), créé par décret n°60/146 du 03 août 1960
- Ministère de l'Information et du Tourisme créé en 1966 ; il a coexisté pendant 4 ans avec l'ONT
- Commissariat Général au Tourisme créé par Décret n°70/DF/279 du 12 juin 1970
- Délégation Générale au Tourisme, créée par Décret présidentiel n°75/469 du 28 juin1975
- Secrétariat d'État au Tourisme, créé par Décret présidentiel n°86/146 du 12 décembre1986
- Direction Générale du Développement Touristique, créée en 1988 à la faveur d'une réorganisation du Gouvernement, son existence fut de courte très durée
- Ministère du Tourisme, créé par Décret présidentiel n°89/676 du 13 avril 1989.
- Ministère du Tourisme et des Loisirs, créé par décret présidentiel 2011/408 du 9 décembre 2011

Actuellement, l'organisation du Ministère du Tourisme au Cameroun est régie par le décret n° 2012/291 du 21 juin 2012. Pour l'accomplissement de ses missions, le Ministère du Tourisme dispose entre autres d'un Secrétariat Particulier, de deux (02) Conseillers Techniques, de deux inspecteurs généraux, d'une administration centrale, de services déconcentrés et de services extérieurs. Aux termes de ce décret, le Ministère du Tourisme et des loisirs est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attractions et aux parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs ;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;

- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- de la promotion des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière en relation avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Il assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.
- Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs en liaison avec les autres Administrations concernées
- Il exerce la tutelle sur les sociétés hôtelières à capital public et les établissements publics de formation touristique et hôtelière

Ces différentes évolutions structurelles traduisent la volonté des pouvoirs publics de trouver la meilleure formule possible pour permettre au secteur touristique de contribuer efficacement au développement économique, social et culturel du Cameroun.

1.2.2. Conseil National du Tourisme

Créé par la loi N° 98/006 du 14 avril 1998 et repris dans l'article 26 de la nouvelle loi N°2016/006 du 18 avril 2016, le Conseil National du Tourisme est chargé :

- d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité
- d'émettre un avis sur toutes les questions dont il est saisi par le Ministre chargé du Tourisme
- de faire au Gouvernement d'une manière générale, toutes les propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat touristiques.

1.2.3. Commission Consultative sur le Tourisme

Créée auprès du Ministre chargé du Tourisme par l'article 3 du décret N° 99/443/PM du 25 mars 1999 sur la dénomination de commission technique et repris dans l'article 10 de la nouvelle loi 2016/006 du 18 avril 2016 sous la dénomination de « Commission consultative », cette Commission d'envergure Nationale est chargée

- d'examiner et d'émettre un avis sur les demandes de construction, d'extension, d'ouverture ou d'exploitation d'un établissement ou d'une agence de voyage
- de statuer sur les demandes relatives à l'exercice de la profession de guide de tourisme, à l'aménagement et à l'exploitation d'un site touristique, ainsi qu'à la suspension

Il existe d'autres cadres de concertation tels que :

- le Comité de pilotage du projet d'élaboration du manuel de procédures administratives
- le Comité technique d'élaboration du Compte Satellite du Tourisme
- le Comité national de concertation pour le développement de l'écotourisme

- le Comité scientifique national de la mise en œuvre du projet de tourisme culturel « La Route de l'Esclave
- le Comité de mise en œuvre de l'extension du système informatique de gestion intégrée des personnels de l'État et de la solde au Ministère du Tourisme.

1.2.4. Autres administrations publiques intervenant dans le tourisme

Le tableau ci-après illustre la liste des administrations publiques dont les activités interfèrent dans le domaine du tourisme.

Tableau 1 : *Principales administrations publiques et leurs domaines d'intervention*

Désignation de l'administration	Domaines d'intervention
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	Gestion des aires protégées
Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	Gestion des forêts, de la faune, des aires de conservation, de la chasse et de l'exportation des trophées
Ministère de la Culture (MINCULT)	Inventaire des principales activités culturelles et promotion de la culture nationale
Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)	Formation et perfectionnement en matière de tourisme
Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC)	Formation et perfectionnement en matière de tourisme
Ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI)	Fiscalité du tourisme, compte satellite du tourisme, douane et change
Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MINPLAPDAT)	Programmation des investissements, de l'aménagement du territoire (zones d'aménagement touristique)
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	Exportation des denrées alimentaires Amélioration du cadre de vie en milieu rural
Ministère de la Défense (MINDEF)	Sécurité des personnes et des biens (touristes)
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)	Tutelle des collectivités locales qui assurent la mise en place des offices de tourisme
Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)	Sécurité des personnes et des biens, contrôle des arrivées aux frontières, délivrance des visas aux postes frontières
Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)	Exportation des objets d'artisanat
Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)	Activités commerciales
Ministère chargé de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINIMIDT)	Code des investissements
Ministère de la Santé (MINSANTE)	Conformément à la loi cadre n°96/03 du 04 janvier 1996 portant loi cadre dans le domaine de la santé, le Ministère de la Santé s'occupe de la

Désignation de l'administration	Domaines d'intervention
	couverture sanitaire du territoire, de la mise en œuvre d'une politique de médecine préventive par la promotion de l'hygiène, l'assainissement de l'environnement, l'éducation sanitaire et la vaccination
Ministère des Transports (MINT)	Fixation des tarifs de transport, tutelle des ADC, chartérisation
Ministère de la Communication (MINCOM)	Éducation touristique des populations/campagnes médiatiques de sensibilisation des populations, promotion du tourisme
Ministère des Relations Extérieures (MINREX)	Délivrance des visas d'entrée au Cameroun, communication des informations sur le Cameroun aux touristes
Ministère des Travaux Publics (MINTP)	Désenclavement des zones et sites touristiques
Ministère des Domaines et des Affaires Foncières(MINDAF)	Problèmes domaniaux et fonciers
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation(MINRESI)	Recherche et vulgarisation à travers ses instituts spécialisés (IRAD, IRZ…)

Source : Investigation auprès du MINTOUL

Cette liste qui n'est pas exhaustive montre à suffisance que le tourisme est une activité transversale dont le développement nécessite une synergie avec plusieurs autres administrations et institutions. C'est dire le rôle important que doit jouer le Conseil National du Tourisme.

1.2.5. Offices de Tourisme

Fort de la décentralisation de la compétence tourisme, la loi a donné la possibilité aux collectivités territoriales de créer des offices de tourisme pour assurer les missions d'accueil, de promotion et de développement touristique dans leurs territoires de compétence.

La commune de Dschang fût la toute première commune à créer un office de tourisme dans les années 1998. Depuis sa création, cette structure communale doit sa survie grâce aux soutiens financiers et techniques de la diaspora camerounaise de Nantes et de la commune de Nantes avec qui la ville de Dschang a signé une convention de jumelage. L'accueil des publics et la promotion touristique sont les principales missions de ce premier office de tourisme.

La communauté urbaine de Limbé a aussi créé dans les années 2013 un bureau du tourisme qui joue le rôle d'office de tourisme. Cet office de tourisme a essentiellement bénéficié des appuis financiers de l'IRCOD qui est financé à son tour par les communes d'Alsace en France. Il s'occupe essentiellement de l'accueil des publics.

L'Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun est le premier cluster tourisme du genre au Cameroun et en Afrique Centrale. Contrairement aux deux premiers, cet office de tourisme assure les missions d'accueil des publics, de promotion touristique et de développement de l'offre touristique. Porté par les 40 communes de la Région de l'Ouest, il repose sur un système de gouvernance tripartite, composé à la fois des représentants de l'association des communes de l'Ouest, de l'association des

chefs traditionnels de l'Ouest et du secteur privé touristique de l'Ouest. Cet office a eu le mérite de réaliser un catalogue de promotion touristique, de participer à plusieurs salons du tourisme au Cameroun et en Europe. En 2014/2015, l'ORTOC a organisé les premières « Assises Régionales du Tourisme de l'Ouest », ce qui a abouti à l'élaboration et la validation du Schéma Directeur Régional du Tourisme de l'Ouest Cameroun.

Il convient aussi de noter que les principales activités de l'ORTOC ont été essentiellement financées par les appuis extérieurs (Union Européenne, diaspora, Banque Mondiale, …). Ce qui pose une fois de plus la question du financement local des offices de tourisme. Sur cette question, les Maires réclament toujours le transfert par l'Etat des ressources aux communes. Des démarches sont actuellement en cours auprès des Ministères en charge du Tourisme et de l'économie, ainsi qu'auprès du FEICOM pour trouver des voies et moyens pour assurer le financement local de ces clusters au service du développement local.

1.2.6. La coopération internationale

1.2.6.1. Le Cameroun collabore avec plusieurs institutions internationales au rang desquels l'Organisation Mondiale du Tourisme, le Commonwealth, la GIZ, la SNV, etc.

Créée le 02 janvier 1975, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) est une institution spécialisée du système des Nations Unies en charge du Tourisme.

Elle a pour objectif fondamental de promouvoir et de développer le tourisme en vue de contribuer à l'expansion économique, à la compréhension internationale, à la paix, à la prospérité ainsi qu'au respect universel et à l'observation des droits et libertés humaines fondamentales sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion

Le Cameroun en tant que membre effectif de l'OMT depuis sa création, a régulièrement bénéficié de ses missions d'appui sectoriel. Elle a notamment appuyé le Cameroun dans le cadre du programme STEP (Sustainable Tourism as a tool for Eliminating Poverty).

La coopération allemande à travers la GIZ a apporté un appui considérable en vue de l'inventaire des sites touristiques. Dans les années 2000, elle a contribué à l'élaboration du document de stratégie pour le développement du tourisme au Cameroun. Il en est de même de la Stratégie Nationale de Développement de l'Ecotourisme en 2003.

La coopération avec la Société Néerlandaise des Volontaires (SNV) est effective à travers son appui financier et technique pour l'étude de faisabilité, première étape de la mise en œuvre du projet de développement du site touristique d'Ebogo. Elle a réalisé en mars 2000 une étude sur la situation du tourisme et les potentialités écotouristiques dans la province du Nord, ceci dans le cadre du programme Biodiversité (Cameroun-composante savanes volet SNV/Eco – Développement)

Par ailleurs, le Cameroun a passé des accords de coopération avec les gouvernements marocain et tunisien. Un accord de jumelage a également été signé entre l'École d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC (ancienne ENAHT) et l'Institut Supérieur d'Hôtellerie de SIDI DHRIF en Tunisie.

Mais, de manière générale, l'actualité est marquée par l'effectivité de la décentralisation de la compétence tourisme au Cameroun ; laquelle est sujette à équivoque. Pour la plupart des Maires du Cameroun, la décentralisation de la compétence tourisme n'est pas effective dans la mesure où le

transfert des compétences ne s'est pas toujours accompagné du transfert de ressources tel que prévu par la réglementation. Selon eux, en l'absence de moyen, les collectivités ne peuvent pas encore prétendre faire du tourisme un projet structurant, susceptibles de créer de nouvelles sources de richesses et d'emplois. Ces derniers s'appuient notamment sur les dispositions de la loi N°2004/017 d'orientation de la décentralisation qui, en son article 7 stipule que « *tout transfert de compétence à une collectivité territoriale s'accompagne du transfert par l'Etat à celle-ci, des ressources et moyens nécessaires à l'exercice normal de la compétence ».*

Le tourisme étant une activité nouvelle, les services techniques des communes semblent peu outillés pour accompagner l'exécutif municipal dans le développement d'une économie touristique structurante.

Faisant suite à ces préoccupations, le Président de la république a bien noté dans son discours de fin d'année 2017 que des avancées significatives seront consenties pour consacrer l'effectivité de la décentralisation. Toute chose qui pourrait à coup sûr donner plus de moyens aux communes et aux Régions pour la promotion et le développement du tourisme.

L'organisation du secteur touristique au Cameroun au niveau national affecte les performances Régionales et locales. La Région de l'Ouest Cameroun n'échappe pas à cette règle. Cependant, l'action de la diaspora et la volonté des élus locaux ont contribué à faire de la Région de l'Ouest un territoire particulièrement volontaire sur le plan du tourisme.

Dans le cadre de l'élaboration du SDRDDT de l'Ouest, nous estimons qu'il existe suffisamment d'élément pour justifier l'intégration du sous-secteur tourisme parmi les secteurs prioritaires. Mais, autant le médecin ne peut guérir un malade sans le diagnostiquer, autant l'acteur touristique ne peut proposer une stratégie touristique sans étudier le territoire. Nous nous proposons donc d'élaborer une étude diagnostique touristique en passant en revue les aspects ci-après :

- État des lieux de l'offre
- État des lieux de la demande
- Mise en évidence des acteurs clés
- Tableau SWOT
- Synthèse du diagnostic

2. ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE TOURISTIQUE DE L'OUEST

Selon la catégorisation retenue par l'Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun (ORTOC), l'offre touristique de la Région de l'Ouest peut être subdivisée en trois thèmes à savoir :

- thème 1 : Chefferies, musées et festivals
- thème 2 : Montagne, Nature & Paysages
- thème 3 : Artisanat & terroir

2.1. Chefferies, musées et festivals

Une des caractéristiques de la Région est l'existence de puissantes chefferies traditionnelles. Avant la colonisation, ces royaumes étaient des micro-états souverains. Si aujourd'hui les chefferies sont incluses dans l'Etat camerounais, elles n'en demeurent pas moins vivantes et riches d'une culture et d'un patrimoine exceptionnel.

Avec ses 15 musées, la Région de l'Ouest serait la première du Cameroun en nombre de musées. Le Programme Route des chefferies a notamment réalisé depuis 2008 une douzaine de musées dans les

chefferies Supérieures. Le tableau ci-dessous donne quelques précisions sur ces sites qui sont les plus visités de la Région. Mais, il convient de préciser que bien avant le PRDC, le Musée Royal Bamoun existait déjà.

Tableau 2 : *Liste des musées de l'Ouest.*

N°	Musée	Thème de l'exposition	Date de création	Commune
1	Musée Royal Bamoun	Les Rois Bamoun	1912	Foumban
2	Musée de Baham	Art, Mémoire et pouvoir	2003	Baham
3	Musée de Bamendjou	Une chefferie, des créateurs	2009	Bamendjou
4	Musée de Bandjoun	Forge, art et pouvoir	2009	Bandjoun
5	Musée de Bamendjinda	Art, histoire, esclavages	2009	Mbouda
6	Musée des Civilisations	Les Civilisations du Cameroun	2010	Dschang
7	Musée de Bangoua	Art, chasse et traditions	2011	Bangangté
8	Musée de Batoufam	Architecture de pouvoir	2012	Bayangam
9	Musée de Bamoungoum	Les Calebasses des chefferies	2016	Bafoussam 3
10	Musée de Bafou	Art, traditions et Totémisme	2016	Nkong-Zem
11	Musée de Bapa	Homme et environnement	2017	Bangou
12	Musée de Bamesso	Funérailles en pays Bamiléké	2017	Mbouda

Sources : Rapport d'activité 2017 du PRDC

Tous ces musées sont ouverts au public, et la scénographie de l'exposition en est une valeur ajoutée supplémentaire pour un touriste qui ne veut pas se limiter uniquement à l'aspect esthétique. Mais, qui veut en plus comprendre le sens, la symbolique des choses et la cosmogonie Bamiléké.

A la suite de ce tableau, il convient de faire quelques précisions utiles :

- En dehors du Musée des civilisations, tous les musées sont construits dans les chefferies.
- La particularité du Musée des civilisations réside dans le fait que les objets qui meublent l'exposition sont des dépôts provenant essentiellement des chefferies de l'Ouest. Il ne s'agit donc pas du musée des « Civilisations de Dschang ». Mais, d'un « musée des civilisations » dont le siège est à Dschang. A contrario, les autres chefferies sont propriétaires de la plupart des objets qui constituent la scénographie de leurs musées.
- L'exposition des musées du Pays Bamiléké comprend deux parties : une première partie qui traite de l'art et des traditions Bamiléké. Cette première partie est presque identique d'un musée à l'autre. La deuxième partie de l'exposition étant consacrée au thème spécifique de chaque musée.
- Précisons par ailleurs que ces musées font face à des multiples problèmes financiers, lesquels plombent leur fonctionnement. En effet, réalisés essentiellement par les financements extérieurs (union européenne, banque mondiale, diaspora) et mises à la disposition des chefferies, ces musées doivent supporter tous seuls les salaires du personnel d'accueil, les charge de conservation et de médiation ainsi que les charges courantes (eau, électricité, maintenance, sécurité). Pour les communes territorialement compétentes vers qui les chefferies se sont tournées, le transfert de compétence culture ne s'est pas encore accompagné de transfert de ressources susceptibles de permettre aux communes de venir en appui au

fonctionnement de ces musées. C'est ainsi qu'à ce jour, les musées de Bamougoum, Bafou, Bamesso et Bangoua sont fermés par manque de personnel.

Quelques illustrations photo

Photo 1 : *De gauche à droite : chefferie Bapa, Musée des civilisations*

Photo 2 : *De gauche à droite : musée Bamoun, chefferie Batoufam, musée de Baham*

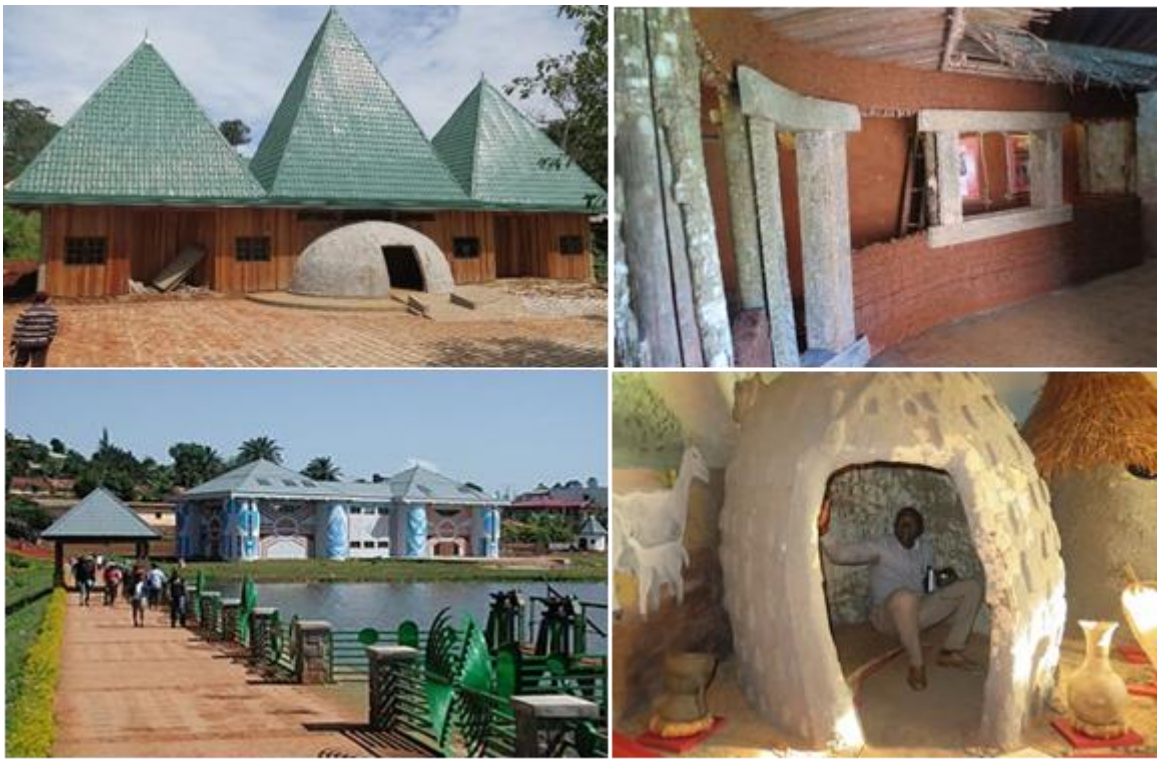

De par leur architecture, l'agencement des cases et l'importance des matériaux locaux utilisés, l'esplanade de certaines chefferies constitue une première curiosité. C'est le cas de :

- la chefferie Bandjoun et Bafoussam avec leurs grandes cases traditionnelles
- la chefferie Baham et Bamougoum, avec l'agencement originale des cases à l'entrée
- la chefferie Batoufam, avec l'architecture atypique et la multiplicité des cours intérieures
- la chefferie Foto, avec son majestueux palais et l'alignement des cases de femmes
- le sultanat Bamoun avec l'architecture originale du Palais Royal

Quelques illustrations photos de l'architecture des chefferies de l'Ouest

Photo 3 : *De gauche à droite : cases traditionnelles, Palais Bamoun, chefferie Batoufam, Fondjomekwet, Baham et Bandjoun*

Autour de ces grandes chefferies établies il y a des siècles, les rois et leurs peuples organisent régulièrement des cérémonies traditionnelles célébrant l'attachement à leurs croyances. Hautes en couleurs et conservant toujours leur part de secret, elles participent à consolider le lien entre le monde des ancêtres et la vie présente. En bref, difficile d'imaginer un voyage touristique à l'Ouest non ponctué par un de ces moments forts de la vie culturelle qui a fait la renommée de la Région. Ces festivals sont

organisés dans différentes chefferies, selon une périodicité qui varie d'une chefferie à l'autre. Le tableau ci-dessous présente la liste des festivals régulièrement organisés dans la Région de l'Ouest.

Tableau 3 : Liste des festivals régulièrement organisés dans la Région de l'Ouest.

Festival	Périodicité	Localité	Centre d'intérêt
Festival Kebouh	Annuelle (avril et mai)	Bangou	Danse de la banane
Festival Medumba	Biennale (juillet)	Bangangté	La culture Medumba
Festival Nguon	Biennale (novembre)	Foumban	Le roi face à son peuple
Fête du Taro	Annuelle (novembre)	Bamendjinda	Taro pilé
Festival Ngwouo Gwouo Sa	Biennale (janvier)	Bansoa	Préserver la culture
Festival Gah'chou	Annuel (nov – dec)	Batchingou	Le retour à la culture
Festival Ngou Nguong	Annuel (nov – janvier)	Baleng	Préserver la culture
Festival Nyang Nyang	Biennale (nov – mars)	Bafoussam	Initiation des jeunes
Festival Nzouh	Biennale (novembre)	Bazou	Danse du roi et dignitaires
Festival Chepan	Quatriennale (janvier)	Bamendjou	Année sainte
Festival Metoueh	Biennale (mai)	Baleveng	Purification du village
Festival Pe Mungoum	Biennal (mai)	Bamoungoum	Initiation des garçons
Festival Nkack	Biennale (mai – août)	Batoufam	Rites ancestraux
Festival Lie La Tatomdja	Biennale (novembre)	Baham	La culture Baham
Festival Nekang	Biennale (janvier)	Baleng	Initiations des jeunes
Festival Kang	Biennale (décembre)	Bapa	Valeurs traditionnelles
Festival Lemou	Biennale (novembre)	Bafou	Préserver la culture
Festival Ndwet Toh	Biennale (mars)	Foto	Préserver la culture
Festival Nsem Todjom	Biennale (novembre)	Bandjoun	Préserver la culture
Festival Macabo	annuel (novembre)	Bangoua	L'unité retrouvée des Bangoua

Parmi ces festivals organisés dans la Région de l'Ouest, le Nguon, le Lemou et le Nsem Todjom demeurent les évènements culturels les plus populaires et les plus spectaculaires.

Les funérailles en pays Bamiléké ont aussi leur particularité. Elles sont plus importantes en nombre ; mais aussi festives et populaires. On estime à plus de 5000 funérailles par saison touristique. Selon les chefs traditionnels, elles constituent le moyen par excellence de garder un lien entre le monde des vivants et celui des ancêtres. Pendant la saison sèche (novembre et mars), la population vit au rythme de ces évènements traditionnels caractérisés par les masques, costumes, danses, rites traditionnels riches en couleurs.

Photo 4 : *de 1 à 6 : festival Chepan (Bamendjou), Nguon (Foumban), Lemou (Bafou), Nsem Todjom (Bandjoun), Nyang-Nyang (Bafoussam)*

Quelques illustrations des festivals et autres cérémonies culturelles dans l'Ouest

2.2. Montagne, Nature et Paysages

La Région de l'Ouest Cameroun se caractérise aussi par son relief aux horizons vallonnés, héritage d'anciens volcans. Ce qui vaut l'appellation « hautes terres de l'Ouest ». Les terres verdoyantes et fertiles en ont fait le grenier de tout le Cameroun et des pays limitrophes. A l'Ouest, les touristes partent à la découverte des Hautes Terres où les paysages se suivent et ne se ressemblent pas, en parcourant les Monts Bamboutos, Mbapit, Batié, Neyang, Foreké-Dschang et Bana, en observant les grandes plantations de café, de cacao, de thé de Santchou, de Djuttitsa. Les chutes pittoresques de Mamy Wata, Mouankeu, Ekom-Kam et Métché, les lacs Baleng, Bamendjing, les grottes Demvoh et Fovu et

bien d'autres trésors touristiques. Le tableau ci-dessous renseigne sur les potentiels écotouristiques de l'Ouest en termes de sites naturels.

Tableau 4 : *Liste des sites touristiques naturels de l'Ouest (sites inscrits dans une démarche d'accueil des publics)*

Sites	Localisation		Motif de dépense
	Département	Commune	
Monts Bamboutos	Bamboutos	Mbouda, Babadjou, Batcham	guidage
Lac Bamendjing		Galim	guidage
Mont Bapit	Noun	Foumbot	Accès et guidage
Lac Petpenoun		Kouoptamo	Accès, hébergement, repas, détente, guide
Chute Mouankeu	Haut-Nkam	Bafang	guidage
Chute Ekom-Kam		Banwa	Accès et guidage
Chute Mamy Wata	Menoua	Fongo – Tongo	Accès et guidage
Grotte Demvoh		Fongo – Tongo	Accès et guidage
Thé de Djuttitsa		Nkong-Zem	Accès et guidage
Plantations de café/cacao de Santchou		Santchou	Guidage
Lac Municipal de Dschang		Dschang	Balades en embarcations
Falaise de Dschang		Dschang	guidage
Lac Baleng	Mifi	Bafoussam 2	guidage
Chute Metché		Bafoussam 3	guidage
Grotte Fovu	Hauts-Plateaux	Baham	guidage
Col Batié		Batié	guidage

La Région de l'Ouest compte plus d'une centaine de sites paysagers pittoresques repartis dans ses huit Départements. Mais, selon l'office Régional de tourisme de l'Ouest, la Région ne compte qu'une quinzaine de sites inscrits dans une démarche d'accueil des publics touristiques.

En dehors de quelques sites d'exception (Base nautique de Dschang, plantations de thé de Djuttitsa, …), l'intérêt touristique de ces sites réside essentiellement dans la possibilité d'y pratiquer un tourisme de simple vision ; qui consiste à contempler la beauté des paysages. Selon l'office de tourisme, la durée moyenne de visite d'un site touristique est d'une heure maximum. A peine arrivés sur les sites, les visiteurs contemplent les paysages pendant une durée de 30 à 45 minutes ; avant de commencer à s'ennuyer.

Malgré la beauté des paysages et les conditions climatiques favorables (20°C en moyenne), l'offre touristique de l'Ouest en termes de sites naturels reste entachée de trois grands défauts : le défaut de connectivité avec les centres urbains, la mauvaise qualité des voies d'accès et l'absence de la logistique d'accueil des publics.

Photo 5 : *de 1 à 6, de haut en bas et de la gauche vers la droite : Lac Baleng, Base nautique de Dschang, chute Ekom-Nkam, Grotte Demvoh, Mont Bamboutos, cratère du Mt Bapit, Kayak sur le Noun*

2.3. Artisanat & terroir

L'identité des Pays Bamoun et Bamiléké est aussi caractérisée par un artisanat riche et des savoir-faire millénaires. Dans les ateliers, les visiteurs peuvent découvrir la sculpture, la poterie, le rotin, la vannerie, le bambou raphia, le perlage ou encore la ferronnerie.

Le centre artisanal de Dschang fait figure de carrefour de l'artisanat de la Région. Il présente des objets provenant des 8 Départements, complété par ceux provenant des 4 coins du pays : sculpture, poterie, vannerie, perlage, maroquinerie, etc.

Le village artisanal de Foumban fait l'exclusivité avec la fonderie. Les touristes sont fascinés par des objets en bronze, les chapeaux tissés aux motifs traditionnels et bien d'autres objets en bois.

A Bangoulap, le centre culturel Jean-Félicien Gacha s'illustre par ses ateliers de perlage et de ferronnerie. Au village Foto à Dschang, les visiteurs peuvent découvrir le tisserand Tananzeu, le célèbre sculpteur « TATO », la forge de Lefang. De nombreuses excursions thématiques sont organisées pour rencontrer ces artisans, toujours très heureux de partager leur expérience et leurs savoir-faire.

De ce terroir fertile abonde des produits riches en saveurs et en traditions. Les touristes ont la possibilité de participer à l'extraction du vin de raphia, à la récolte du miel des montagnes ou au stage de fabrication du chocolat et de la bière.

A Baham, il est possible de visiter les ateliers de fabrication de la célèbre étoffe « Ndop », qui est caractéristique des peuples des hautes terres de l'Ouest. La maison SIPO et la ferme de Baleng excellent dans la production des produits laitiers. Ces derniers fabriquent du yaourt, du fromage, des confitures et du chocolat. L'artisanat monastique est l'œuvre des monastères des moines de Koutaba et des sœurs de Babété. Ces derniers produisent de la bière, de la confiture, du yaourt, du miel, etc. L'artisanat d'art et les produits du terroir de l'Ouest sont certes diversifiés. Mais, l'essor de ce secteur est freiné par le manque de véritables points de vente sur des points stratégiques du circuit client.

Photo 6 : De gauche à droite : tisserand à Baham, cacao à Santchou, café Santchou, Thé de Djuttitsa, artisan Batoufam, miel du monastère de Koutaba et ferronnier à Dchang.

2.4. Capacité d'accueil touristique

La capacité d'accueil touristique de l'Ouest peut être évaluée en termes d'hébergements, de restaurants, d'établissements de loisirs, d'agence de tourisme et de bureaux d'information touristique. Mais, en plus de répondre aux questions ci-dessus, nous nous sommes efforcés à donner des clés de comparaison de la capacité d'accueil de l'Ouest par rapport aux autres Régions du Cameroun.

Tableau 5 : *Carte hôtelière de la Région de l'Ouest en 2014, 2015 et 2016*

Année	3*		2*		1*		Total classés			Total Non classés			Total Général		
	Ets	ch.	Ets	ch.	Ets	ch.	Ets	Ch.	Lits	Ets	Ch.	Lits	Ets	Ch	Lits
2014	5	242	20	695	32	482	57	1419	1436	47	682	682	**104**	**2 101**	**2 118**
2015	3	202	2	91	29	396	34	689	1507	74	836	1040	**108**	**1 525**	**2 189**
2016	6	247	43	1069	64	1105	113	2421	2677	33	608	615	**146**	**3 029**	**3 292**

Sources : annuaire statistique du tourisme du MINTOUL pour 2016

Selon l'Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun (ORTOC), la Région compte 396 établissements d'hébergement dont 125 classés et 271 établissements non classés conformément au tableau 6 ci-dessous. Tout en travaillant sur la base des données officielles publiés par le MINTOUL, nous avons quand même tenu à montrer à partir du tableau 6 ci-dessous les manquements dans la stratégie de gestion des données statistiques. En effet, alors que Yaoundé reconnait 146 hôtels à l'Ouest, la réalité sur le terrain fait état de 396 établissements hôteliers dans la Région de l'Ouest, soit 158 hôtels rien que pour les Départements de la Mifi, du Noun et de la Menoua réunis.

Tableau 6 : *Répartition spatiale des hébergements touristiques de l'Ouest en 2016 selon l'ORTOC*

	Capacité d'hébergement de la Région de l'Ouest par Département						Etablissements de loisirs
Départements	Hôtels				Restaurants		
	3 étoiles	**2** étoiles	**1** étoile	Non classés	Autorisés	Clandestins	
MIFI	3	15	44	66	12	23	En dehors de la base nautique de Dschang, les établissements de loisirs sont essentiellement des boîtes de nuit
MENOUA	2	3	9	36	0	11	
NOUN	0	2	9	56	0	21	
KOUNG-KHI	0	2	7	15	0	0	
HAUT-NKAM	2	6	1	17	0	4	
NDE	0	5	2	26	0	0	
BAMBOUTOS	1	0	7	32	0	5	
HAUTS PLATEAUX	0	0	5	23	0	0	
Total	**8**	**33**	**84**	**271**	**12**	**64**	
Grand total	**396**				**76**		

Sources : Rapport ORTOC 2017 et investigations sur le terrain/ NC=Non Classés

Le tableau 5 ci-dessus montre qu'entre les années 2014 et 2015 le nombre d'établissements hôteliers dans la Région de l'Ouest a stagné autour de 100 hôtels, avant d'augmenter de presque 50% pour atteindre 146 hôtels en 2016.

L'exploitation de l'annuaire statistique du tourisme du MINTOUL pour 2016 permet de noter que sur un total de 2252 hôtels pour l'ensemble des 10 Régions du Cameroun, la Région de l'Ouest occupe le 6ème rang, après la Région du littoral (qui est première avec 611 hôtels), suivie de la Région du Centre (345 hôtels) et la Région du Sud (297 hôtels).

Les hébergements touristiques sont de plusieurs catégories à savoir les hôtels classiques, les cases d'hôtes, les résidences meublées. Parmi les hébergements non classés, on compte 5 hébergements alternatifs. Il s'agit essentiellement des cases d'hôtes et résidences meublées dont les plus fréquentés sont situés à Batoufam et Bafou (Tockem). A ces chiffres, il faut ajouter 15 nouveaux hôtels en construction.

En effet, dans le cadre des préparatifs de la prochaine coupe d'Afrique des Nations, des chantiers ont été lancés pour l'édification des hôtels de standing 3, 4 et 5 étoiles dans la Région, susceptibles d'accueillir les hôtes de marque et les colloques de haut niveau. On relève ainsi l'hôtel Zingana (3 étoiles) à Bafoussam, Tagidor Garden Resort (5 étoiles) et le Complexe hôtelier de Bangou (en cours d'achèvement). Ces établissements hôteliers sont pressentis pour loger respectivement le staff de la Confédération Africaine de Football (CAF) et deux équipes nationales. Par ailleurs, il y a les hôtels Entho (4 étoiles), Beaulieu (4 étoiles), encore en chantier à Bafoussam, qui pourraient héberger des équipes. Le Centre climatique de Dschang (3 étoiles) qui fait partir du patrimoine architectural de la ville, sera réhabilité pour être porté à 4 étoiles. Il est pressenti pour abriter des officiels de la CAF. Crée en 1942, le centre climatique de Dschang fut le premier village de vacance d'Afrique centrale. Il servit de point d'acclimatation et de repos pour les colons et militaires français d'Afrique centrale. Une partie de la réputation de la ville de Dschang vient de ce centre climatique situé à 1 500 m d'altitude sur les flancs de l'une des collines jouxtant la ville, ses pavillons individuels d'une, deux ou trois pièces, et son centre équestre. Ce centre qui autrefois a été un des plus beaux de la Région de l'Ouest avait perdu son éclat.

Figure 1 : Spatialisation des hébergements touristiques dans la Région de l'Ouest en 2014

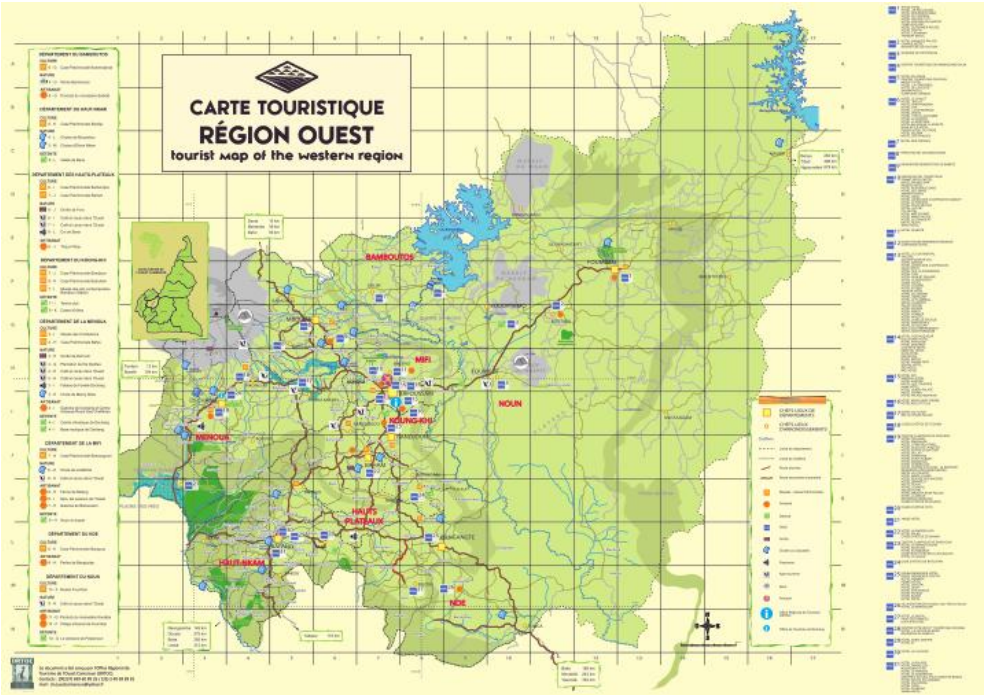

La carte touristique ci-dessous renseigne sur la spatialisation des hôtels dans la Région de l'Ouest

En plus des hôtels, la Région de l'Ouest dispose d'autres structures d'accueil à savoir les établissements de restauration, de loisirs, les agences de tourisme, les bureaux d'information touristique ; tel que nous l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Autres structures d'accueil touristique de l'Ouest en 2015 et 2016

Etablissements agrées	à l'Ouest		au Cameroun		Rapport 2016
	2015	2016	2015	2016	
Restaurants agréés	15	15	410	417	3,60 %
Ets. de loisirs agréés	-	06	-	150	4,00 %
Agences de tourisme agrées	02	02	242	246	0,81 %
Bureaux d'information touristique	02	02	06	09	22,22 %

Sources : annuaire statistique du tourisme du MINTOUL pour 2016

Les 06 établissements de loisirs comptabilisés sur ce tableau concernent essentiellement les boîtes de nuit. Il faut cependant y ajouter la base nautique de Dschang qui reste assez particulière dans sa catégorie. Elle propose des activités de loisirs exotiques, qui consistent à proposer des balades en embarcations nautiques (kayak, pédalo) sur le lac de Dschang.

Les Agences « Royal Tour » et « Ouest Voyages » sont les seules agences de tourisme installées dans la Région de l'Ouest. Bien que disposant d'une licence leur permettant d'organiser les séjours touristiques, ces deux agences concentrent l'essentiel de leur activité dans la billetterie aérienne. L'organisation des séjours circuits touristiques se faisant ponctuellement par concours de circonstance.

La Région ne dispose pas encore d'une véritable stratégie d'accueil des publics. L'Office de tourisme de Dschang qui est supposé ouvrir de lundi à dimanche ne respecte pas toujours son amplitude d'ouverture. L'Office Régional de tourisme de l'Ouest ne dispose pas encore d'un bureau d'accueil.

Étant logé à l'immeuble de la Délégation Régionale du Tourisme de l'Ouest, il ferme les week-ends et jours fériés. Par conséquent, ne peut être considéré comme un vrai bureau d'information touristique.

Par arrêté ministériel du 29 août 2017, le Ministre en charge du Tourisme a récemment nommé les responsables du stand d'information touristique de l'aéroport de Bamougoum (poste nouvellement créé). Mais, à ce jour, les bureaux ne sont pas encore aménagés. Des démarches seraient en cours auprès des autorités en charge de la gestion des aéroports du Cameroun pour la mise à disposition des locaux.

Fort de tout ce qui précède en terme d'attraits touristiques (musées, chefferies, festivals, montagne, chutes, grottes, etc.) et de capacité d'accueil touristique (hôtels, restaurants, agences de tourisme, établissements de loisirs, bureau d'information touristique, etc.), on peut dire que les atouts touristiques de la Région de l'Ouest sont assez diversifiés, faisant de cette Région une destination touristique potentielle.

Sur l'échiquier de l'artisanat d'art du Cameroun, la Région de l'Ouest a ses lettres de noblesses avec surtout la sculpture sur bois et la fonderie Bamoun.

Les sites paysagers sont caractéristiques d'une Région verte, bénéficiant des conditions climatiques les plus favorables en zone tropicale. D'où le qualificatif de grassfields donné à cette Région par les colonisateurs. En déambulant entre les chutes d'eau spectaculaires, les grottes pittoresques et les exploitations agricoles, les visiteurs noteront cependant la présence prépondérante de la montagne, dont les plus majestueux sont les Monts Bamboutos et Kogham. C'est ainsi que la Région est aussi qualifiée de Région des « Hautes Terres de l'Ouest ».

Comme toutes les Régions touristiques au monde, la Région de l'Ouest Cameroun repose sa stratégie de promotion autour d'un produit phare encore appelé positionnement stratégique. Alors que le grand Nord vantera la particularité de ses parcs animaliers, pendant que le littoral mettra en avant le balnéaire, la Région de l'Ouest quant à elle a pour positionnement stratégique le tourisme culturel. L'offre culturelle est notamment marquée par les chefferies autour desquelles gravitent les sous-produits comme les cases patrimoniales), les funérailles, les festivals et bien d'autres cérémonies culturelles riches en couleurs, en costumes, danses et symboles, témoins d'un patrimoine culturel millénaire.

3. ANALYSE DE LA DEMANDE TOURISTIQUE DE L'OUEST

Analyser la demande touristique d'un territoire revient à tourner le regard vers le touriste, considéré comme l'acteur principal sur le marché. Car, ne dit-on pas qu'un produit n'est véritablement apprécié que par le client pour qui ils sont fabriqués. L'analyse du comportement du touriste sur le territoire permet de mettre en évidence l'envergure et le poids économique du tourisme. L'étude approfondie vise ensuite à déceler les points positifs et les points négatifs et de prendre des décisions conséquentes dans le but de les amplifier ou de les minimiser selon les cas. Cette étude se fait généralement sur la base d'un ensemble de critères pertinents. A la suite d'un travail d'investigation sur le terrain et notamment dans les huit Départements que compte la Région de l'Ouest et en croisant avec les données officielles du MINTOUL, les données recueillies nous ont permis d'analyser la demande touristique du territoire autour de 5 critères pertinents à savoir :

- La fréquentation touristique des lieux
- La typologie des visiteurs

- Les ratios de performance touristique
- la consommation touristique
- la saisonnalité et les standings

3.1. Fréquentation touristique des lieux

Selon le classement de « Jumia Travel », le chef-lieu de la Région de l'Ouest figure parmi le TOP 5 des premières villes touristiques au Cameroun si on considère le nombre de demande d'informations en vue d'une réservation de séjour touristique. Après Douala (34%), Yaoundé (23%), Kribi (17%), Limbé (16%), Bafoussam ferme la queue avec 6% de taux de recherche d'informations.

Alors que les 4 premières villes sont marquées par le tourisme d'affaires et le balnéaire, l'offre touristique de Bafoussam et des villes environnantes est caractérisée par une forte empreinte culturelle. Les touristes sont attirés par l'architecture atypique des chefferies traditionnelles, les musées ainsi que les festivals et autres cérémonies de funérailles.

De tous ces sites, seuls les visiteurs de certains musées font l'objet d'un suivi statistique. En 2014, la Région a enregistré 27.036 visiteurs dans les musées de l'Ouest. Durant ces dernières années, la fréquentation touristique de ces sites a considérablement baissé, comme le témoigne les données du tableau ci-dessous.

Tableau 8 *: Fréquentation des musées de l'Ouest de 2013 à 2017*

Liste des Musées	**Statistiques de fréquentation annuelle de 2013 à 2017**					
	2013	2014	2015	2016	2017	Écoliers & étudiants
Musée des Civilisations	7 518	5 500	5444	6715	6309	**-**
Musée de Bamendjinda	1 147	6324	2523	162	1010	2000 écoliers en 2015
Musée de Bandjoun	2 183	2315				**-**
Musée de Bamendjou	2 867	1973				**-**
Musée de Bangoua	27	1086	102	390	1010	230 jeunes (2016) et 850 jeunes (2017)
Musée de Batoufam	422	986	3302	2695	2791	Flux important de jeunes
Musée de Bamoungoum	162	214				**-**
Musée de Baham	656	138	187	6682	225	**-**
Musée Royal Bamoun	8360	8500	5082	5032	5564	**-**
Fréquentation des Musées (sous total I)	**23342**	**27036**	**16640**	**21676**	**16909**	**-**
Fréquentation des sites naturels (sous total II)		**28 636**			**20 000**	
TOTAL GENERAL		**55 672**			**36 909**	

Sources : Données recueillis auprès de l'ORTOC

Ce tableau 8 ci-dessus met en évidence la baisse considérable de la fréquentation des sites durant les 5 dernières années. En effet, en 2014, la fréquentation des sites touristiques était évaluée à 55.672 visiteurs. D'après les guides de tourisme et agence de voyage qui référencent la destination Ouest,

cette fréquentation connait une baisse qui peut être évaluée entre 30 et 40% entre 2014 et 2017, pour revenir à environ 20.000 visiteurs seulement.

Selon le rapport statistique du MINTOUL pour l'année 2015, la Région de l'Ouest est classée 8ème Région touristique du Cameroun (en terme d'arrivées hôtelières), avec 121.845 arrivées hôtelières (soit 5,90%) ; contre 22,75% pour le Centre, suivi de 19,52% pour le littoral pour la même année. Il faut cependant noter la déchéance des Régions du Nord et de l'Extrême-Nord qui occupent actuellement respectivement les 9ème et 10ème places. Pourtant, avant l'avènement de la secte Boko Haram, la destination Grand Nord était la première destination touristique du Cameroun, en raison de ses magnifiques parcs animaliers très sollicités par les touristes internationaux. De nos jours, ces touristes de safari vont vers les nouvelles destinations comme le Rwanda qui offre diverses facilités dont l'élimination des démarches de visa.

La baisse de la fréquentation touristique s'observe aussi au niveau de l'hôtellerie où les arrivées et les nuitées ont presque stagné entre 2013 et 2015.

Au niveau national, le nombre d'arrivées des touristes dans les établissements d'hébergement a connu une augmentation de moins de 2%. Entre 2013 et 2014, on a notamment enregistré une augmentation de 0,8% contre 2% entre 2014 et 2015. Le même constat a été observé dans la Région de l'Ouest, entre 2013 et 2014. Mais, à partir de 2015, la fréquentation hôtelière dans la Région de l'Ouest a commencé a chuté pour atteindre -50% en 2017 ; comme le montre le tableau 9 ci-dessous.

3.2. Typologie des visiteurs

Le tableau ci-dessous répertorie les arrivées hôtelières dans la Région de l'Ouest en 2016 et 2017, en distinguant d'une part les visiteurs non-résidents et d'autre part les visiteurs résidents au Cameroun.

Tableau 9 : *Arrivées et nuitées dans les établissements hôteliers de l'Ouest entre 2013 et 2015*

Année	Arrivées hôtelières de 2013 à 2017			Total Nuitées
	Résidents	Non-Résidents	Total arrivées	
2013	104 283	8 826	113 109	132 277
2014	120 144	5 277	125 422	162 606
2015	117 868	3 977	121 845	164 086
2016*	60 967	1 647	62 614	74 934
2017*	48 907	1 446	50 353	57 676

Sources : Annuaire statistique du MINTOUL, période 2013 à 2015 / Les chiffres 2016 et 2017 proviennent de la DRTL/O

L'analyse des tableaux précédant et suivant montre que la fréquentation touristique de l'Ouest reste dominée par les résidents dont une forte proportion des camerounais représentant 96% des arrivées en 2017 ; soit 48 474 arrivées. Au total, 50.353 camerounais ont notamment séjourné dans les hôtels de l'Ouest en 2015 pour un total cumulé de 337.769 pour les trois années 2013, 2014 et 2015. Les étrangers résidents (employés d'ambassades, employés d'entreprises étrangères, …) occupent la deuxième place avec 2.923 arrivées hôtelières en 2015 pour un total cumulé de 18.844 pour les trois années. Le tableau ci-dessous permet de faire une lecture analytique de la fréquentation touristique de la Région de l'Ouest par les résidents et les non-résidents.

Tableau 10 : Arrivées et typologie de la clientèle hôtelière de l'Ouest entre 2013 et 2015

	Nationalités des touristes	Arrivées hôtelières à l'Ouest				Total sur 4 ans	Classement
		2013	2014	2015	2017		
Non-résidents	CEMAC	571	10 774	1 980	62	13387	**4ème**
	Autres Africains	1 043	4 310	4 977	232	10562	**7ème**
	Allemand	252	8 627	1 040	107	10026	**8ème**
	Français	993	11 874	2 392	349	15608	**3ème**
	Britannique	41	10 782	514	28	11365	**5ème**
	Italiens	93	3 240	447	48	3828	**17ème**
	Suédois	27	3 775	121	4	3927	**16ème**
	Belges	166	8 627	381	103	9277	**9ème**
	Suisses	68	4 318	298	34	4718	**13ème**
	Hollandais	54	3 240	409	16	3719	**18ème**
	Autres Européens	227	9 704	1 214	110	11255	**6ème**
	Américains	143	2 697	1 516	25	4381	**15ème**
	Canadiens	48	2 825	0	40	2913	**19ème**
	Russes	5	4 318	255	7	4585	**14ème**
	Autres Asiatiques	215	7 222	95	132	7664	**11ème**
	Moyen orientaux	27	4 046	1 504	34	5611	**12ème**
	Divers	5	7 763	166	57	7991	**10ème**
	Total	3978	108 142	17 309	1388	130817	-
Résidents	Cam résidents	116 964	90 033	130 772	48474	**386 243**	**1er**
	Etrangers résidents	905	15 016	2 923	433	**19 277**	**2ème**
	Total résidents	117 869	105 049	133 695	48 907	405 520	-
Total général		**121 847**	**213 191**	**151 004**	**50 295**	**536 337**	-

Source : MINTOUL DRTL/O et ORTOC Cam = camerounais

Comme le montre le tableau 10 ci-dessus, la fréquentation touristique des non-résidents reste dominée par les français qui occupent la première place des non-résidents et le 3ème rang général, avec 2.392 arrivées hôtelières en 2015 pour un total cumulé de 15 608 pour les quatre années. Ils sont suivis par les ressortissants de la sous-Région CEMAC qui occupent le 4ème rang avec 13 387 arrivées. Les britanniques quant à eux ferme la queue du Top 5 des marché-source.

La position privilégiée des camerounais et des africains (CEMAC) montre bien que les africains doivent faire partie de nos cibles touristiques prioritaires. Même si l'on doit déplorer l'absence de ces africains dans les sites touristiques, la volonté d'ouvrir les frontières des pays d'Afrique Centrale aux ressortissants de la CEMAC devrait contribuer à amplifier ce niveau de fréquentation touristique.

Selon l'office Régional de tourisme de l'Ouest, la baisse de fréquentation touristique observée à l'Ouest est aussi due à deux facteurs majeurs à savoir l'insécurité dans le Grand Nord et l'absence de nouveaux produits.

En effet, à partir de 2009, l'Ouest a été marquée par l'apparition des nouveaux musées dans les chefferies. Ce qui a conduit à une fréquentation touristique soutenue sur plusieurs années (5 ans et plus). Si l'action du Programme Route des Chefferies était accompagnée par un programme de diversification des produits complémentaires (aménagement de sites paysagers, des lacs, de la montagne, …), cela aurait capitalisé la montée en notoriété de la destination. Mais, le fait que les musées se ressemblent par la première partie de leur exposition et l'absence de produits complémentaires a fini par lasser les touristes qui ne trouvent pas d'autres produits touristiques aussi bien élaborés dans d'autres domaines comme c'est le cas dans les chefferies et musées.

Par ailleurs, la partie septentrionale du Cameroun a pendant longtemps joué un rôle important dans le tourisme. On l'a qualifié de pompe aspirante/refoulante parce qu'elle attirait les touristes étrangers qui, une fois au Cameroun, ces derniers prévoyaient des détours dans d'autres Régions avant leur retour. Depuis l'avènement de la secte Boko Haram, cette Région a perdu sa notoriété, privant ainsi les autres Régions des effets induits de leur fréquentation touristique.

3.3. Analyse des ratios de performance touristique et hôtelière

La performance touristique d'une destination se mesure aussi par sa capacité à attirer un nombre important et croissant de touristes qui consent de lui rester fidèle. Le taux d'occupation des hôtels, le niveau de fidélité et la durée moyenne de séjour font partie des indicateurs les plus observés.

En effet, l'analyse du taux d'occupation des hôtels permet de mesurer le niveau de remplissage des hôtels, relativement à sa capacité d'accueil maximale. L'observation sur le plan analytique permet ensuite de se poser des bonnes questions, et d'en savoir plus sur les tendances de la clientèle vis-à-vis de l'offre touristique en termes de standing et de service hôtelier.

Le tableau 11 ci-dessous montre que le taux de remplissage des hôtels de la Région de l'Ouest Cameroun est assez faible.

Tableau 11 : *Taux d'occupation (TO) des hôtels à l'Ouest de 2013 à 2017*

	TO pour Région Ouest	TO au niveau national
2013	**21,6%**	**28,9%**
2014	**21,5%**	**28,9%**
2015	**20,7%**	**28,1%**

Sources : Annuaire des statistiques du Tourisme du MINTOUL, édition 2016

Avec un taux d'occupation hôtelier situé autour de 20% comme le montre le tableau ci-dessus, les investissements touristiques ne peuvent être rentables. Pour que l'investissement hôtelier commence à profiter tout en assurant le maintien des installations, le taux d'occupation doit être au-dessus de 30%. Car, un TO à 20% à l'année signifie que 80% des chambres restent invendues. Qu'elles soient vendues ou non, elles subissent un amortissement constant. Avec un TO qui stagne autour de 20%, les promoteurs qui ont construits leurs hôtels sur des crédits sont souvent obligés de consacrer l'essentiel des recettes à l'amortissement de leurs annuités de remboursement au détriment du personnel. Ce qui favorise le rythme élevé de « Turn Over » observé dans l'ensemble des hôtels de la Région.

La Région dispose de très peu d'hôtels de loisirs. C'est-à-dire des établissements proposant des divertissements combinés à la chambre. Autrefois, le centre climatique de Dschang disposait d'un terrain de tennis, d'une piscine bien entretenu, d'un parc floral et des chevaux en plus des bungalows.

De nos jours, seuls les hôtels « Vallée de Bana » et « Domaine du Petpenoun » dans le Noun proposent des divertissements susceptibles de favoriser les séjours touristiques d'agrément à l'Ouest.

Tableau 12 : *Durée moyenne de séjour (DMS) à l'Ouest de 2013 à 2017*

	Durée Moyenne de Séjour touristique à l'Ouest			**Durée Moyenne de Séjour au niveau national**		
	Arrivées	Nuitées	**DMS**	Arrivées	Nuitées	**DMS**
2013	113 109	132 277	**1,17**	2 007 686	3 159 732	**1,57**
2014	125 422	162 606	**1,30**	2 023 580	3 274 365	**1,62**
2015	121 845	164 086	**1,35**	2 063 481	3 355 476	**1,63**
2016	62 614	74 934	**1,19**	-	-	-
2017	50 353	57 676	**1,15**	-	-	-

Sources : Annuaire MINTOUL pour 2016 et données de la DRTL/O

La Durée Moyenne de séjour touristique est assez faible dans la Région de l'Ouest. Tournant autour de 1,1 seulement, Ce ratio montre que les touristes sont essentiellement de passage dans la Région. Pour que le tourisme contribue effacement au développement local, la durée de séjour touristique doit passer à deux jours, voire trois jours. En effet, il existe une relation étroite entre la durée de séjour et la dépense touristique. En restant longtemps sur place, les visiteurs et touristes solliciteront à coup sur plus de services marchands (chambres d'hôtels, repas, location de voiture, visite de sites, etc.) au profit des prestataires locaux. Selon le président du syndicat des hôteliers (SPIHT), la fréquentation des hôtels est marquée par des ressortissants de l'Ouest qui viennent pour des funérailles et autres obligations sociales. La plupart arrivent samedi matin, participent aux cérémonies (obsèques, funérailles, réunion diverses) et quittent l'hôtel dimanche. Ceux qui ont des véhicules personnels libèrent les chambres en quittant l'hôtel en matinée et, une fois les cérémonies terminées, ils rentrent dans leur ville de résidence (Douala et Yaoundé). La pratique d'un tourisme d'agrément est encore assez marginale, de l'ordre de moins de 20% de la fréquentation hôtelière globale.

3.4. Chiffre d'affaires du tourisme dans la Région de l'Ouest

L'analyse de la consommation touristique aurait pu concerner toutes les branches du secteur touristique. Or, lors de nos investigations sur le terrain, nous n'avons pu obtenir que les données concernant le secteur de l'hôtellerie. Comme traduit dans le tableau ci-après, ces données portent sur le chiffre d'affaires hôtelier sur une période de 5 ans (2013 à 2017).

Tableau 13 : *Chiffre d'affaires hôtelier dans la Région de l'Ouest de 2013 et 2017*

Année	**Distribution du chiffre d'affaires par prestation (en milliers de FCFA)**								
	Location Chambre	**Petit déjeuner**	**Restaurant**	**Bar**	**Blanchissage**	**Sommes diverses**	**Impôts et taxes**	**Recettes brutes**	**Recettes nettes**
2013	438 815	14 499	59 028	145 555	14 794	79 714	153 347	**752 404**	599 057
2014	515 352	10 347	7 029	81 196	0	88 245	101 455	**803 624**	702 169
2015	669 958	13 451	9 138	105 555	0	114 719	121 746	**912 820**	791 074
2016								**908 079**	

Année	Distribution du chiffre d'affaires par prestation (en milliers de FCFA)								
	Location Chambre	Petit déjeuner	Restaurant	Bar	Blanchissage	Sommes diverses	Impôts et taxes	Recettes brutes	Recettes nettes
2017								1 015 120	

Sources : Annuaire statistique du tourisme du MINTOUL pour 2016

Ces chiffres d'affaires qui varient entre 750 millions et un milliard de FCFA sur 5 ans restent sous-évalués selon les économistes. Même si les guides et agences de tourisme peuvent reconnaitre que le tourisme ne se porte pas bien au Cameroun en général et dans la Région de l'Ouest en particulier. Lors de l'élaboration du Schéma Directeur Régional du Tourisme de l'Ouest en 2014, les chiffres des années antérieures étaient aussi considérés comme sous évaluées. L'ORTOC avait dû réévaluer à 3,4 milliards le chiffre d'affaire hôtelier de l'année 2013 qui, selon les chiffres officiels publiés par le MINTOUL étaient de l'ordre de 595 millions FCFA seulement pour toute la Région de l'Ouest. Le fait qu'il existe près de 400 établissement hôteliers et que le MINTOUL ne recense que 146 à son niveau montre bien que les statistiques officiels ne sont pas fiable. Pour le MINTOUL, les professionnels du Tourisme ne sont pas toujours enclins à publier les vrais chiffres du tourisme en ce qui concerne les arrivées de touristes et les nuitées hôtelières, encore moins les chiffres d'affaires.

3.5. Saisonnalité, standings et orientation sur le territoire

Selon l'Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun (ORTOC), la Région de l'Ouest Cameroun connaît deux types de fréquentation touristique correspondant à deux différentes saisons. La saison sèche (de novembre à mars) et la saison des pluies. Les activités culturelles étant organisées essentiellement pendant la saison sèche, elles attirent un nombre important de visiteurs pendant la saison dédiée. L'Agence de Tourisme (Jane Tour) et l'ORTOC notent en effet que 90% de touristes choisissent l'Ouest pour ses funérailles, ses festivals, ses chefferies, ses musées et son artisanat. Ce qui fait de cette Région une destination prisée pour le tourisme culturel, considérée comme positionnement stratégique par les principaux acteurs locaux. Pendant la saison des pluies, les activités culturelles sont réduites au strict minimum. Les routes rurales sont difficilement praticables. De ce fait, les gens sont de moins en moins enclins à choisir l'Ouest.

La Mifi, la Menoua et les Bamboutos sont les trois Départements les plus visités. Mais, il convient de préciser que le Département des Bamboutos ne fait plus partie du Top 3 des Départements où les visiteurs passent le plus de temps. En effet, la durée moyenne de séjour dans le Noun est de 1,24 contre 1,11 dans les Bamboutos. En 2016, le top 3 revient d'abord au trio Noun (1,24), Mifi (1,22) et Menoua qui ferme la queue avec une DMS de 1,20. Les touristes y passent le plus de temps, et certainement, ils visitent un plus grand nombre de sites touristiques comme le montre le tableau ci-dessous. La Mifi reste cependant le territoire le plus visité en 2016, avec 33 586 touristes comptabilisés dans les établissements hôteliers.

Tableau 14 : Données de la fréquentation touristique selon les Départements de l'Ouest

Catégories	3*		2*		1*		Non classés		TOTAUX		DMS
Départements	**Arr.**	**Nu.**	**Arr.**	**Nu.**	**Arr.**	**Nu.**	**Arr.**	**Nu.**	**Arr.**	**Nu.**	
MIFI	1078	1091	10902	15921	11718	13100	9888	11079	33586	41191	1,22
MENOUA	1820	2238	3721	4571	2361	3013	2572	2810	10474	12632	1,20
NOUN	0	0	770	923	1064	1375	1496	1853	3330	4151	1,24
NKOUNG-KHI	0	0	622	743	1065	1103	354	354	2041	2200	1,07
NDE	0	0	3189	3538	108	108	1188	1402	4485	5048	1,12
BAMBOUTOS	540	692	0	0	1621	1730	1808	2013	3969	4435	1,11
HAUTS-PLATEAUX	0	0	0	0	1622	1820	413	413	2035	2233	1,09
HAUT-NKAM	697	812	1266	1433	0	0	731	799	2694	3044	1,12
TOTAUX	**4135**	**4833**	**20470**	**27129**	**19559**	**22249**	**18450**	**20723**	**62614**	**74934**	

Sources : DRTL/O Arr. = Arrivées Nu. = Nuitées DMS = Durée Moyenne Séjour

L'absence de données chiffrées sur plusieurs années ne permet pas de faire une juste analyse de la Durée moyenne de séjour sur une période pertinente. Mais, si on se base sur les données de l'année 2016 (voir tableau 14 ci-dessus), la fréquentation prépondérante de la Mifi peut s'expliquer par le fait que Bafoussam polarise les mouvements de populations en sa qualité de chef-lieu de Région. La diversité des affaires économiques, administratives et juridiques qui se traitent à Bafoussam et dans les environs peut effectivement contribuer à accroitre la fréquentation de ses hôtels, sans pour autant impacter sur la fréquentation touristique des autres lieux. Ce qui explique que le Département revient en deuxième position avec une DMS de 1,22.

Les chiffres témoignent aussi d'une tendance des touristes aux établissements hôteliers de bas de gamme. La fréquentation touristique des hôtels non-classés et les hôtels 1 étoile (les deux réunis) représente 61% de la fréquentation touristique globale de l'Ouest. Par contre, la fréquentation des hôtels 2 et 3 étoiles représente seulement 29%.

L'étude « Tourisme : Horizon 2020 » menée par l'OMT prévoit que le taux de croissance des arrivées de touristes internationaux sur le continent africain se maintiendra au-dessus de la moyenne mondiale, la progression annuelle moyenne entre 1995 et 2020 se situant à 5,5%.

D'ici à 2020, le volume des arrivées de touristes internationaux en Afrique devrait s'élever à 77 millions, soit pratiquement quatre fois plus que les 20 millions d'arrivées enregistrées en 1995.

Cette étude fait apparaître que toutes les sous-Régions prendront part de façon importante à la croissance prévue jusqu'en 2020. Cependant l'Afrique Australe (avec une croissance annuelle de 7,5% entre 1995 et 2020) devrait conserver la première place, suivie par l'Afrique orientale (5,2% par an). D'ici à 2001, l'Afrique australe enregistrera 10 millions d'arrivées, soit cinq fois plus qu'en 1990. L'Afrique occidentale se situera dans la moyenne (5%) tandis que l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord freineront la croissance globale du continent. Le Cameroun (pays d'Afrique Centrale) n'échappe pas à la règle au regard des pesanteurs qui empêchent l'essor de son tourisme. Les exactions de la secte Boko Haram et la situation de crise qui perdure dans le territoire anglophone du Cameroun ne participent pas à favoriser l'essor du tourisme dans la Région de l'Ouest.

En 2013, le programme Route des chefferies a financé une mission d'étude sur la situation touristique dans la Région de l'Ouest Cameroun. Les conclusions de ce diagnostic ont amené les acteurs locaux à se structurer en association et à créer un office Régional de tourisme à gouvernance partagée, intégrant les Maires, les chefs traditionnels et le secteur privé touristique. En 2014, l'ORTOC a organisé les premières Assises Régionales du Tourisme, ce qui a abouti à l'élaboration du Schéma Directeur Régional du Tourisme, premier document de planification stratégique du genre au Cameroun et en Afrique Centrale.

Mais, pour faire du tourisme un secteur prioritaire susceptible de créer une économie structurante au service du développement Régional, un certain nombre de dispositions devront être prises dans le temps et dans l'espace, concernant notamment la gouvernance touristique, le développement des services marchands et la mise en marché touristique du territoire.

4. ANALYSE DU SYSTEME D'ACTEURS STRATEGIQUES

Plusieurs acteurs interviennent dans le développement du tourisme à l'Ouest Cameroun. Certes les impacts sont de différentes envergures. Mais, on note que l'objectif de faire de l'Ouest une destination touristique est assez partagée par l'ensemble des acteurs qui se distinguent par leur personnalité, leurs projets, leur budget et leur compétence.

Notre mission d'investigation sur le terrain a permis de mettre en évidence cinq catégories d'acteurs stratégiques à savoir : **l'Etat du Cameroun, les partenaires financiers étrangers, le programme Route des chefferies, le secteur privé touristique et l'Office Régional de Tourisme de l'Ouest (ORTOC).**

4.1. Rôle de l'Etat du Cameroun

Le Gouvernement du Cameroun agit en faveur du Tourisme dans la Région de l'Ouest à travers le budget d'investissement public. Ce budget est défendu principalement par le Ministère du Tourisme et des loisirs, considéré comme Ministère technique en la matière. C'est ainsi que dans le budget d'investissement des années antérieures, l'Etat a prévu de réaliser les projets ci-après :

Tableau 15 : *Présentation des actions de l'Etat en faveur du Tourisme dans la Région de l'Ouest.*

Projet	Localisation		Observations
	Commune	Département	
Aménagement touristique de la chute Mamy Wata	Fongo - Tongo	Menoua	Réalisé dans les années 2000 et délabré aujourd'hui
Aménagement de la grotte Demvoh	Fongo-Tongo	Menoua	Réalisé dans les années 2007. Mais, piste d'accès dégradée aujourd'hui
Maintien et mise à niveau des équipements du Centre Climatique de Dschang	Dschang	Menoua	Fonds utilisés. Mais, toujours dégradé et en état de délabrement avancé. Nécessité d'un réaménagement total
Construction du bâtiment de la Délégation Régionale MINTOUL pour l'Ouest	Bafoussam 1	Mifi	Bâtiment fonctionnel depuis deux ans. Mais, installations en mauvais état, problèmes de

Projet	Localisation		Observations
	Commune	Département	
			moisissure
Aménagement de la chute de la Métché	Bafoussam 3	Mifi	Réalisé dans les années 2000 et actuellement dégradé
Création d'un stand d'information à l'aéroport de Bamougoum	Bafoussam 3	Mifi	Officiellement créé. Mais, toujours inopérant par manque de locaux
Aménagement touristique de la chute de la Mouankeu	Bafang	Haut-Nkam	Non réalisée
Ouverture de la piste d'accès aux chutes d'Ekom-Kam par Banwa	Banwa	Haut-Nkam	Réalisé en 2015. Mais, éboulement permanent, nécessitant un reprofilage
Appui à la finalisation de l'Hôtel Taguidor dans le cadre des préparatifs de la CAN 2019	Bangou	Hauts-Plateaux	Promesse d'appui. Mais, fonds non encore libérés
Construction de 2 hôtels 4* dans le cadre des préparatifs de la CAN	Foumban et Bafoussam	Noun et Mifi	Non réalisés
Création de 5 délégations Départementales du Tourisme et des Loisirs	Mbouda, Foumban, Dschang, Bafang, Bangangté	Bamboutos, Noun, Menoua, Haut-Nkam, Ndé	En dehors de Dschang où l'intérim est assuré par un responsable nommé par le DRTL/O, les 4 autres délégués sont nommés par le Ministre

Sources : investigations sur le terrain

Les délégations Départementales du Tourisme et des Loisirs de la Menoua et du Noun existent depuis les années 2000. Celles du Ndé, du Haut-Nkam et des Bamboutos ont été créées récemment, après la promulgation des lois 2004 sur la décentralisation, qui consacrent portant le transfert de la compétence tourisme aux collectivités territoriales décentralisées ; chose qui devrait plutôt défavoriser la création des délégations Départementales du tourisme. Dans le principe, les délégués Départementaux restent des simples facteurs, jouant essentiellement un rôle d'intermédiaire entre le secteur privé touristique et l'Etat. Chaque année, une dotation budgétaire est allouée à ces délégations pour l'équipement et/ou le fonctionnement.

Il convient par ailleurs de noter la faiblesse des investissements réalisés en vue de l'aménagement touristique des sites. Sur un total de plus de 100 sites d'intérêt touristique recensés à l'Ouest, moins de 5 sites ont bénéficié d'un aménagement par l'Etat depuis toujours.

4.2. Organismes internationaux

La Banque Mondiale, la coopération allemande et la coopération canadienne ont apporté leur appui au développement du tourisme dans la Région de l'Ouest.

En 2008, le Fonds Canadien d'Initiatives Locales avait apporté un appui d'un montant de 3000€ pour soutenir le tourisme culturel à Dschang. Réagissant à la demande des artisans sculpteurs regroupés en association et sous la conduite de l'office de tourisme de Dschang, le Haut-Commissariat du Canada au Cameroun avait voulu intervenir graduellement, de manière à toucher tous les secteurs de l'art à

Dschang. Cet appui de 3000€ avait permis de réaliser les travaux d'extension du centre artisanal de Dschang (entrée de l'université) et à l'amélioration de l'exposition.

Suite à un accord de financement signé le 19 octobre 2010 avec le gouvernement du Cameroun, la Banque Mondiale a appuyé le développement du tourisme culturel dans la Région de l'Ouest à travers plusieurs projets à savoir :

- Création de 4 musées dans les chefferies Bafou (exposition sur le totémisme), Bamougoum (Calebasse), Bapa (Homme et environnement), Bamesso (Les Funérailles)
- Réhabilitation du réceptif et de la scénographie dans deux autres musées à savoir : Musée de Bangoua (exposition sur la Chasse), Musée de Foumban (Rois Bamoun)
- Appui à l'équipement de l'Office de Tourisme en groupe électrogène, en matériel informatique et bureautique
- Réalisation de la signalétique touristique depuis les aéroports de Yaoundé vers les musées des chefferies, en passant par la signalétique autoroutière (Carrefour Bekoko, Melong, Olembé, Mvan, etc.)

Le PADDL/GIZ est un programme de la coopération allemande qui intervient dans le domaine de la décentralisation et du développement local. Considérant l'ORTOC comme une initiative pionnière du genre au Cameroun en matière de décentralisation, d'intercommunalité et de tourisme, ce programme a apporté un appui au développement touristique de l'Ouest en 2016. En effet, dans le cadre des préparatifs de la prochaine coupe d'Afrique des Nations le PADDL/GIZ a apporté un appui financier et logistique évalué à 5 millions de FCFA. Cet appui a permis à l'ORTOC de réaliser les études de préfaisabilité pour 10 projets touristiques prioritaires issus du Schéma Directeur Régional du Tourisme de l'Ouest. Selon l'Etat qui était sollicité pour apporter son appui, la coopération allemande devait poursuivre son intervention, en apportant des appuis pour les études approfondies et les travaux d'aménagement de sites. Toujours dans le cadre de la coopération allemande, la KFW avait aussi donné son accord de principe au CVUC-Ouest en 2016, pour accompagner la Région de l'Ouest dans la préservation et l'aménagement touristique des sites animaliers tel que la réserve de faune de Santchou, le site des singes rouges de Koutaba et les hippopotames du fleuve Noun. Après le premier appui, ces bailleurs n'ont plus apporté les autres appuis escomptés. Selon eux, l'obtention des financements importants est conditionnée par une demande officielle ou un courrier de soutien du des Ministère technique (MINTOUL,). Des démarches ont été engagées auprès du MINTOUL afin de bénéficier de ce soutien qui permettrait aux bailleurs de débloquer des appuis importants pour le développement durable du tourisme dans la Région de l'Ouest Cameroun.

4.3. Programme Route des chefferies

La Route des Chefferies (PRDC) est un programme de préservation et de valorisation touristique du territoire. Ce programme est mis en place par la diaspora Camerounaise de Nantes. Opérationnel depuis plus de 20 ans, l'activité phare est la réalisation des musées dans les chefferies. Ces musées sont plus connus sous le label « Cases Patrimoniales » en raison de l'empreinte communautaire dans les financements complémentaires. Le Programme Route des Chefferies compte à ce jour 14 musées dans les chefferies Supérieures des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Tableau 16 : Liste des musées du réseau Route de Chefferies

N°	Musées et date d'ouverture	Thème de l'exposition	Niveau d'intervention de la Route des Chefferies
1	Musée Royal Bamoun (vers 1912)	Les Rois Bamoun	Exposition
2	Musée Baham (2003)	Art Mémoire et Pouvoir	Exposition
3	Bandjoun (2003)	Forge, art et pouvoir	Exposition
4	Bamendjou (2009)	Une chefferie, des créateurs	Construction et exposition
5	Bamendjinda (2009)	Art, tradition et esclavage	Construction et exposition
6	Musée des Civilisations (2010)	Histoire et Civilisations du Cameroun	Construction et exposition
7	Musée de Bangoua (2011)	Art, tradition et chasse	Construction et exposition
8	Musée de Batoufam (2013)	Architecture de pouvoir	Exposition
9	Musée de Bamougoum (2017)	Les calebasses des chefferies	Construction et exposition
10	Musée de Bafou (2017)	Traditions et totémisme	Construction et exposition
11	Musée de Bamesso (2017)	Les funérailles	Construction et exposition
12	Musée de Bapa (2017)	Homme et environnement	Construction et exposition
13	Musée de Bamendankwe (2017)	Histoire et traditions	Construction et exposition
14	Musée de Bafut (2006)	Les choses du Palais	Exposition

NB : Les musées de Bamendankwe et Bafut sont situés dans la Région du Nord-Ouest.

L'intervention du programme Route des chefferies s'est aussi traduite par le financement des travaux d'inventaire des collections, les démarches de recherches de financement auprès des multibailleurs (communauté locale, mécènes, Union Européenne, Banque Mondiale) et la réalisation des dossiers scénographiques et muséologiques.

La réalisation de ces musées a été rendu possible grâce à d'importants financements internationaux (Union européenne, ville de Nantes, Banque mondiale, etc.). Aujourd'hui, l'absence de ces financements plombe le fonctionnement harmonieux de ces musées qui sont pourtant les principaux sites touristiques de la Région. Depuis la finalisation des travaux, les Musées de Bangoua, Bamougoum, Bafou, de Bamesso et de Bamendankwe sont restés fermés faute de financement pour recruter le personnel et assurer les charges courantes de fonctionnement.

Compte tenu de l'effectivité du transfert des compétences « tourisme » et « culture » par l'Etat aux Communes, les Maires devraient apporter leur appui pour le fonctionnement de ces ouvrages. Interrogés sur la question, ces derniers notent le manque de moyen. Selon eux, l'Etat a transféré les compétences et tarde encore à transférer les ressources. Compte tenu de l'ampleur du phénomène et de ses effets sur les investissements réalisés, la question a été débattue lors du séminaire de capitalisation et de pérennisation des acquis de la Banque Mondiale organisé par le MINEPAT du 23 au 26 août 2017 à Ebolowa. Sur ce sujet, il a été demandé au comité de suivi adhoc d'interpeller le MINEPAT et les autres ministères techniques de manière à ce que les ressources à transférer aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) prennent en compte l'appui aux structures œuvrant dans le tourisme et la culture.

4.4. Secteur Privé Touristique dans la Région de l'Ouest Cameroun

Le secteur privé touristique est assez dynamique dans la Région de l'Ouest Cameroun. L'intervention de cette entité essentielle porte notamment sur la création des produits et services touristiques marchands. En 2016, l'ORTOC a comptabilisé au total 396 établissements hôteliers sur le terrain (146 selon les chiffres officiels), 76 restaurants (dont 15 agréés), 06 établissements de loisirs agréés (dont une base de loisirs nautiques), 04 piscines ouvertes au public (dont deux bien entretenus), deux guides de tourisme opérationnels, des agences de transport. Cette offre de services marque la présence du secteur privé touristique sur le terrain. Mais, pour autant, les services touristiques restent encore peu diversifiés et d'un niveau de qualité reprochable. Dans l'ensemble, il y a nécessité d'une montée en qualité des prestations touristiques, en termes de formation des décideurs stratégiques (promoteurs), de formation des acteurs opérationnels, d'amélioration du réceptif et d'engagement qualité. Les secteurs de l'hôtellerie et du transport nécessitent un investissement important dans le sens de l'amélioration de la qualité des équipements.

4.5. Office Régional de Tourisme de l'Ouest (ORTOC)

L'Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun (ORTOC) a été créé en 2013 par la volonté des Maires de l'Ouest. En effet, fort du transfert de la Compétence Tourisme aux communes dans le cadre de la décentralisation, les communes de la Région de l'Ouest ont décidé de mutualiser leurs moyens par l'entremise de l'intercommunalité. Au lieu de créer 40 offices de tourisme dont un office pour chaque commune, et compte tenu du fait que le produit culturel est pratiquement le même dans tous ces territoires, les communes de l'Ouest ont décidé de créer un seul office de tourisme dont les principales missions concernent le développement et la promotion touristique de la destination Ouest Cameroun.

Conscients que le développement touristique de la Région est l'affaire de tous et de chacun, les Maires ont préconisé la création d'un office de tourisme associatif à gouvernance partagée. C'est pourquoi les chefferies traditionnelles et les professionnels du Tourisme de l'Ouest ont été associés à la gouvernance de cet outil au service d'un développement local inclusif et participatif.

La structuration du comité Directeur de l'ORTOC fait de cette entité un véritable cluster-tourisme dont le système d'acteurs est représentatif de la pluralité des acteurs stratégiques. Il comprend notamment trois représentants de l'association des communes de l'Ouest (CVUC-Ouest), 03 représentants des chefferies traditionnelles de l'Ouest et 8 représentants du secteur privé touristique.

La première réunion tripartite tourisme tenue à Bafoussam en 2013 avait connu la participation des trois principales corporations que sont les Communes, les Chefferies traditionnelles et les professionnels du tourisme. Chacune de ces trois corporations avait délégué ses représentants qui ont activement participé aux réflexions, sur la base d'une étude qui venait d'être réalisée avec l'appui de l'ONG Française « Tourisme Sans Frontières ». La première réunion tripartite tourisme avait abouti sur deux résolutions fortes à savoir :

- l'engagement des trois entités à créer un office intercommunal de tourisme associatif à gouvernance partagée et fédérant les 40 communes de l'Ouest
- l'engagement des trois entités à contribuer au financement du fonctionnement de l'Office de Tourisme ; chacun devant apporter une contribution annuelle à hauteur de :
    - ✓ 200.000 FCFA/commune,
    - ✓ 50.000FCFA/chefferie traditionnelle (chefferie supérieure)

- ✓ et une contribution des professionnels selon leur taille (10.000FCFA/étoile pour hôtels).
- ✓ Le MINTOUL avait aussi promis un soutien financier.

Depuis lors, les contributions au fonctionnement de l'Office de Tourisme sont plutôt ponctuelles au sein de chacune des corporations.

A travers l'association CVUC-Ouest, les communes ont néanmoins pris une résolution commune demandant au FEICOM de prélever leurs contributions annuelles de 200.000F à la source et de reverser directement à l'ORTOC. Mais, seules 30 Maires ont pour le moment adhéré à cette résolution. De plus, les financements sont toujours en différé. Lorsque les Maires donnent l'ordre de prélever, le FEICOM paye un an après.

Au niveau des chefferies traditionnelles, seules 12 chefferies ont adhéré au principe en apportant leur contribution annuelle de 50.000F. Mais, on note encore une certaine irrégularité des contributions.

La même remarque est valable au niveau des professionnels du tourisme où on note une certaine irrégularité (47 professionnels ont adhéré au principe de financement endogène du fonctionnement de l'ORTOC).

Avec tous ces grands chantiers, l'ORTOC a été reçu par trois fois en audience par le Ministre d'Etat, Ministre du tourisme et des loisirs qui a même adressé un courrier de félicitation et d'encouragement, qualifiant l'ORTOC de structure pionnière dont la réussite devait inspirer la reproduction des structures similaires dans les autres Régions. Mais, la situation financière décrite plus haut pourrait hypothéquer la survie de cet « enfant » qui fait partie des premiers nés de la décentralisation au Cameroun.

Malgré ces difficultés structurelles et financières, l'ORTOC compte à son actif :

- L'Organisation des premières Assises Régionales du Tourisme en 2014/2015, évènement qui a connu la participation de plus de 400 personnes à Bandjoun, conférences en plénière, travaux en commissions et ateliers,
- L'élaboration du Schéma Directeur Régional du Tourisme de l'Ouest 2015-2025
- Structuration des acteurs touristiques privés et formation en vue de la montée en qualité des prestations touristiques et hôtelières dans l'Ouest
- L'édition d'un Catalogue bilingue de promotion touristique de la destination Ouest
- Démarrage des études (en partenariat avec le PADDL/GIZ) en vue de l'aménagement de 10 sites touristiques prioritaires dans l'Ouest en perspective de la CAN 2019. Dossier transmis au MINTOUL et MINEPAT

Au cours de la deuxième réunion tripartite tourisme organisée le 30 octobre 2017 sous la présidente du Gouverneur de la Région de l'Ouest, l'une des résolutions fortes a été l'interpellation des acteurs stratégiques à honorer leurs cotisations avant la fin du premier trimestre de chaque année. Cette nouvelle mobilisation des acteurs locaux impulsés par les communes devrait permettre de financer les activités de l'ORTOC dont le budget de fonctionnement et de promotion est évalué à environ 30 millions de FCFA.

5. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Le tableau FFOM ci-dessous est une synthèse de l'analyse précédente. Elle reprend les points saillants de l'étude sur le contexte législatif, sur l'observation de l'offre touristique, sur l'analyse de la demande touristique dans son marché, ainsi que sur le déploiement du système d'acteurs clés. Comme son nom

l'indique, la catégorisation des points saillants distingue 4 thèmes à savoir les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces.

La synthèse du diagnostic a vocation à mettre en évidence les points positifs et les préférences des touristes dans la perspective de les amplifier. Mais, cette synthèse tourne aussi le regard vers les points négatifs du territoire et les imperfections de l'offre, en donnant les clés de compréhension pour corriger toutes les raisons qui sont susceptibles d'empêcher les touristes de venir et de revenir sur le territoire.

Tableau 17 : FFOM : Mise en évidence des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Thèmes	FORCES	FAIBLESSES
Image de la Région l'Ouest et positionnement stratégique	Une thématique forte : les chefferies et leur valorisation unique en Afrique et au Cameroun. Par sa particularité, la chefferie est considérée comme positionnement stratégique pour la destination et sa valorisation contribue à marquer la différence fondamentale entre l'Ouest et les autres Régions	Patrimoine bâti mal conservé et dégradé, qui pousse certaines chefferies à opter pour la modernisation outre mesure au détriment de la préservation de l'identité sur les plans architectural et esthétique. Disparition progressive des briques de terre, toitures en paille, murs en bambous tressés, piliers sculptés
Situation géographique et climatique	Un climat très agréable, une nature riche, des paysages vallonnés, favorables à la pratique du tourisme de montagne	Les populations ne considèrent pas la montagne comme un atout touristique. Mais comme un relief qui complique le déploiement des Hommes au quotidien. la destruction des Monts Bamboutos et du Col Batié n'inquiète personne.
Sites touristiques	Forte présence de musées. La Région comprend 12 musées dont deux de classe internationale (Musée des Rois Bamoun et Musée des civilisations). Diversité de sites pittoresques (chute Mamy Wata, cratère Bapit, lacs Petpenoun, grottes, Monts Bamboutos, plantations de thé de Djuttitsa).	Un système de gestion des musées non durable. Une fois construite grâce à l'appui des partenaires étrangers, certains musées comme Bafou, Bamougoum et Bamesso restent fermés par manque de moyens de fonctionnement. Défaut criard d'aménagement des sites paysagers. Accessibilité non évidente.
Hébergement touristique	Un parc hôtelier existant, avec près de 400 établissements hôteliers. Surtout du moyen au bas de gamme. Des initiatives d'hôtellerie de loisirs de qualité : Club de Pepetnoun, Vallée de Bana, Projet Taguedor Hôtel.	Offre non structurée et peu qualifiée. Absence d'hôtels d'affaires et des centres de Congrès. Le tableau 6 qui traduit la réalité sur le terrain selon l'ORTOC montre que la Région compte 271 hôtels non classés, représentant 70% des établissements d'hébergement de l'Ouest
Autres réceptifs touristiques	Création par le MINTOUL d'un bureau d'information touristique à l'aéroport de Bamoungoum. l'ORTOC a engagé des démarches qui ont abouti à l'octroi d'un local pour la création d'un bureau d'information touristique central à Bafoussam	Absence de bureau d'information touristique de qualité. Bafoussam, chef-lieu de Région et les 7 autres villes chefs-lieux de Département (en dehors de Dschang) ne disposent pas de points d'information touristique

Animations culturelles	Festival et funérailles organisés annuellement. Plus de 20 festivals recensés dans la Région de l'Ouest. Les festivals Nguon, Lemou et Nsem Todjom à Foumban, Bafou et Bandjoun fascinent par leur niveau d'organisation et de notoriété.	Non maitrise de la programmation spatio-temporelle. Défaut de capitalisation et de fédération des expériences autour d'un cluster. Festivals et funérailles organisés isolément dans les familles et villages. Pas de conservatoire des richesses culturelles immatérielles.
Artisanat d'art et produits du terroir	La fonderie Bamoun a atteint une notoriété internationale. Idem pour le centre d'art contemporain « Bandjoun Station ». Le Perlage de Bangoulap se positionne aussi. La production artistique est assez diversifiée : filature, tissage, Bambou raphia, sculpture, poterie, peinture. diversité de produits du terroir : produits laitiers (ferme de Baleng), bière monastique, chocolat de Sipo, vin raphia SEVINA, …)	Manque d'un véritable village artisanal, avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art. absence de centre de formation opérationnel aux métiers d'art ; notamment la sculpture et la fonderie qui sont caractéristiques du savoir-faire culturel spécifique à la Région Ouest Cameroun
Système d'acteurs stratégiques	La création de l'ORTOC et l'élaboration du Schéma Directeur du Tourisme de l'Ouest montre la volonté des multi acteurs du territoire de travailler ensemble pour faire de l'Ouest une Région touristique	Le système de cotisation mis en place ne porte pas encore les fruits. Le budget de fonctionnement de l'office de tourisme pendant la période de lancement provenait essentiellement des fonds étrangers (Union Européenne surtout).
Contexte politique et règlementaire	Les lois 2004 sur la décentralisation consacrent l'effectivité de la volonté des pouvoirs publics de transférer les compétences et les ressources. Selon les textes, les compétences "Tourisme" et "Culture" sont désormais transférées et dévolues aux communes.	Le transfert de la compétence "Tourisme" dans le cadre de la décentralisation ne s'est pas toujours accompagné du transfert de ressources conséquentes. La non-effectivité de la décentralisation sur son aspect financier freine toute initiative locale en matière de tourisme.
Démarche qualité	Présence de trois établissements hôteliers proposant des services de qualité. Les hôtels Zingana, Petpenoun, Vallée de Bana, s'efforcent de satisfaire les besoins et les attente d'une clientèle touristique exigeante et tournée vers le haut standing	Manque de formation pour la majorité des employés des hôtels (près de 90% du personnel n'est pas formé). Peu d'écoles d'hôtellerie de qualité adaptée aux besoins. Démarche qualité et formation indispensable en accueil et gestion de séjours. Lenteur du service en restauration lié à une méconnaissance des attentes du touriste. Propreté approximative. Défaut de netteté dans les produits hébergement et restauration

Fréquentation touristique	La Région de l'Ouest connait une fréquentation touristique certaine, avec une forte tendance vers les chefferies disposant d'un musée. le Musée Royal Bamoun reste en tête depuis 5 ans et plus, avec un niveau de fréquentation compris entre 8.500 visiteurs en 2014 et 5.564 visiteurs en 2017.	Avec seulement 16.909 visiteurs dans les musées en 2017 contre 23.342 il y a 5 ans, la fréquentation touristique régresse. Au total, il y a eu 36 909 visiteurs dans les sites touristiques de l'Ouest en 2017 contre 55 672 il y a 5 ans. L'offre touristique élaborée est limitée au niveau des musées et chefferies. les premiers musées n'ont pas renouvelé leur exposition et l'absence de sites touristiques aménagés ne favorise pas la fidélisation de la clientèle touristique
Ratio de performance touristique	Préférence pour les hôtels Bas de gamme qui représente 80% des hôtels de l'Ouest. Preuve que les promoteurs investissent dans le créneau préférée des touristes	Taux d'occupation très faible. Avec un chiffre d'affaires de 1 milliards de FCFA seulement, un TO autour de 20% et une durée moyenne de séjour inférieure à 1,5 selon les chiffres officiels, le territoire est loin d'être considéré comme destination touristique
Statistiques		Le système de suivi des données statistiques est assez moribond. Les données concernant les chiffres d'affaires, les arrivées, les nuitées et les chiffres d'affaires sont erronés et mal contrôlées par les administrations différentes administrations en charge (INS, MINTOUL, Police, …). Avec les irrégularités entre les données officielles et l'observation sur le terrain, il est urgent de mettre sur pied un observatoire Régional du tourisme.
	OPPORTUNITES	**MENACES**
Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2019)	La prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2019) est une opportunité importance à saisir. Le territoire accueillera des potentiels visiteurs qui auront besoin des bonnes occasions pour dépenser leur argent.	Aucune disposition n'est prise pour exploiter les enjeux touristico-économiques de la CAN. Les chances d'exploiter les enjeux économiques de cet évènement sportif international sont réduites, si elles ne sont pas inexistantes.
Insécurité dans le septentrion et dans le Nord-Ouest	Le climat d'insécurité dans le septentrion et dans le Nord-Ouest diminue les choix de destinations des touristes. Cette situation pourrait être temporairement profitable à l'Ouest qui offre une alternative au tourisme culturel	La proximité de la Région du Nord-Ouest avec Bafoussam pourrait faire en sorte qu'une majorité de ville de l'Ouest figure parmi les territoires black-lister par les ambassades étrangères, sachant que parmi les étrangers qui visitent la Région de l'Ouest, les français sont les premiers.

Bailleurs de fonds étrangers	Dans le cadre du C2D capitales Régionales, Bafoussam a été choisie comme ville devant bénéficier de l'appui de l'AFD. De plus, selon la coopération allemande, des financements existent pour financer le tourisme dans l'Ouest qui semble motivé. Mais, à condition que la demande d'appui vienne du gouvernement. Le guichet C2D et PRCC de la coopération française a été reconduit. Les projets touristiques soumis à ces guichets pourraient bénéficier d'un appui conséquent si la demande est bien formulée	Le Gouvernement du Cameroun tarde à exprimer la demande officiellement. Priorité a été donnée aux projets sociaux dans le cadre du C2D. L'UE qui n'est pas satisfait de la qualité de la gestion des fonds alloués au PRDC n'est plus encline à apporter son appui. Il a d'ailleurs déconseillé son siège à Bruxelles à apporter un deuxième appui au PRDC dont la demande d'appui avait pourtant reçu une bonne note
Mise en marché touristique du territoire	L'hôtel Sawa se propose de mettre son web master à la disposition de l'office de tourisme pour développer un site web de promotion de la destination. Mais, il faut que l'ORTOC mobilise un minimum de financement dans un délai court pour profiter de cette offre de service sous forme de mécénat de compétence. L'ORTOC a participé aux éditions 203, 2014 et 2015 du salon Solidarissimo de Colmar. Environs 5 TO sont favorables à co-organiser un eductour à l'Ouest	Après deux relances, le web master de l'hôtel Sawa risque d'abonner l'offre de services. Il faut que l'ORTOC réagisse vite. Mais, la stratégie de financement du minimum demandé n'est pas toujours connue. Le PRDC qui hébergeait le premier site web de l'ORTOC a dû accepter la fermeture du site par manque de financement. Depuis 2016, l'ORTOC ne particulière plus au salon solidarissimo par manque de moyen financier. Les deux TO étrangers qui référençaient la destination ne le font plus. Ils réclament une offre touristique diversifiée.
Tourisme des Montagnes	Parmi les 10 projets prioritaires qui ont fait l'objet des études de préfaisabilité, figurent trois sites de montagne à savoir Col Batié, Mont Bamboutos et Mont Bapit. Si le projet est suivi, cette forme de tourisme très demandée par les touristes pourrait se voir développée.	L'aménagement du site des Mts Bamboutos intégrant les poteaux électriques, le parc éolien et l'habitat anarchique pourrait dénaturer la beauté du site. Idem pour le site du Mont Bapit à Foumbot, à cause de l'activité des exploitants des carrières de Pouzzolane
Marchés sources	La fréquentation touristique par les non-résidents reste marquée par les ressortissants de la sous-Région CEMAC qui occupent le 2ème rang avec 13 387 arrivées, après les français. L'ouverture des frontières des pays de la sous-Région est une opportunité pour la CEMAC de consolider sa position de principal marché-source du tourisme au Cameroun. Même remarque à la suite des accords APE qui consacrent le renforcement de la présence européenne et notamment française au	La Guinée Equatoriale menace de refermer ses frontières après la tentative de coup d'Etat manqué de décembre 2017. Par ailleurs avec l'insécurité qui persiste en RCA, le pays envisage d'observer quelques restrictions sur la libre circulation des personnes ; toutes choses qui ne favoriserait pas l'essor du tourisme en sous-Région CEMAC

	Cameroun (Casino, Carrefour, Super U, …). La France est le premier marché-source du tourisme camerounais, avec 2.396 arrivées à l'Ouest en 2015	
	Projet de création d'un label artisanat authentique en vue par le PRDC. Nécessite la mise en place d'un label artisanat authentique de l'Ouest qui mettrait en exergue l'art authentique Bamoun et l'art Bamiléké souvent noyés dans un artisanat provenant de d'horizons divers.	
Turn-over		Les hôtels de la Région de l'Ouest sont caractérisés par un Turn-over élevé. Avec le développement des nouveaux hôtels dans les villes de Douala et Yaoundé, il est probable que la Région perd son personnel qui a pourtant bénéficié à plusieurs reprises des séances de formation organisées par l'ORTOC et PRDC
Infrastructures de transport	L'aéroport de Bamougoum est susceptible d'accueillir les touristes exigent en matière de qualité des routes. Il permet aussi un gain de temps important.	L'axe lourd est marqué par les nids de poules par endroit. Idem pour les routes Départementales et celles des centres urbains. Ce qui peut faire fuir les touristes. Par ailleurs, à peine fonctionnelle dans ses lignes intérieures, la CAMAIR-CO se font remarquer par deux maux : Le non-respect des horaires de décollage, et 'impossibilité d'atterrir à a base aérienne de Mvan

6. LES ECLAIRAGES DU DIAGNOSTIC TOURISTIQUE DE L'OUEST CAMEROUN

Le diagnostic touristique de la Région de l'Ouest Cameroun a mis en évidence l'existence d'un véritable positionnement stratégique. Il s'agit de la chefferie traditionnelle qui témoigne d'une riche culture millénaire marquée par l'architecture, le pouvoir du chef, le rapport à la nature et la place de la femme en société et le culte des ancêtres. L'importance des chefferies (126 chefferies supérieures à l'Ouest), la prolifération des festivals, des fêtes de funérailles et l'artisanat Bamiléké et Bamoun contribuent à faire de l'Ouest une destination propice pour le tourisme culturel. Mais, le patrimoine bâti est en état de dégradation avancée. La tendance à moderniser l'habitat en général et la chefferie traditionnelle en particulier plonge la Région de l'Ouest dans l'enfer du modernisme. Le risque de perte d'identité est trop grave et la préservation de ce riche patrimoine interpelle autant les pouvoirs publics que les décideurs stratégiques locaux, sans oublier les populations locales qui constituent l'intelligence même de cette société.

Le diagnostic note ensuite l'apport indéniable de la diaspora qui, à travers le programme Route des chefferies et ses partenaires ont réussi à créer une douzaine de musées dans les chefferies traditionnelles. Même si la moitié de ces musées est malheureusement fermée faute de moyens

financiers pour assurer les charges de fonctionnement, l'action du PRDC aura quand même permis de préserver ce patrimoine qui est désormais inventorié et prêt pour la mise en tourisme. La fréquentation touristique cumulée des chefferies et musées de l'Ouest pendant les 5 dernières années est évaluée à 99.589 visiteurs. Mais cette fréquentation est à craindre au regard de la tendance à la baisse. En 2013 on a notamment enregistré 23.342 visiteurs dans les musées, contre seulement 16.909 visiteurs en 2017. Selon les agences de tourisme, les musées ont gardé les mêmes expositions depuis lors et l'absence de produits touristiques complémentaires ne favorise pas l'envie de revenir sur le territoire auprès des touristes qui sont déjà venus.

L'Ouest dispose pourtant d'autres atouts touristiques complémentaires. L'étude a notamment montré que la Région est riche de ses montagnes, de ses chutes, lacs, rivières, grottes, etc. L'Ouest est par ailleurs caractérisé par un climat doux et ensoleillé. Cependant, le défaut d'aménagement des sites et des voies d'accès ne permettent pas de passer de l'état de simple potentiel à l'état de produits touristiques marchands.

L'investissement privé dans le secteur de l'hébergement et de la restauration est considérable, avec 396 établissements hôteliers (données réelles) et 45 restaurants. Le secteur est marqué par la prédominance des hébergements bas de gamme. Les hôtels 1 étoile et les hôtels non classés tous réunis représentent 90% du total des hôtels de l'Ouest, et 61% de la clientèle touristique s'oriente vers ce segment de l'offre. L'absence d'hôtels 4 et 5 étoiles montre bien que le tourisme d'affaires est absent. Avec la CAN 2019, des initiatives sont en vue dans ce secteur du haut de gamme. Mais, à moins d'un an de l'évènement, le niveau de déploiement du secteur privé touristique laisse à craindre l'insuffisance des hôtels haut de gamme et la moindre qualité des services hôteliers à la date de cet évènement sportif. Le secteur est par ailleurs caractérisé par un personnel essentiellement familial, peu formé et enclin au « turn over » permanent.

L'aspect accueil des publics a aussi été relevé dans le diagnostic. Sur un total de 8 Départements et 40 communes, la Région ne dispose que d'un seul bureau d'information touristique fonctionnel. Les deux autres bureaux d'accueil sont inopérants. Le Schéma Directeur Régional du Tourisme de l'Ouest (SDRTO) élaboré en 2014 avait pourtant préconisé l'aménagement d'un bureau d'accueil central à Bafoussam et de 7 points d'information touristique relais dans tous les chefs-lieux de Département. Les panneaux de signalétique touristique réalisés dans le cadre du financement Banque Mondiale ont été mal spatialisés. Les panneaux du marché pastèque de Bangangté et de Douzem (commune de Nkong-Zem) pour ne citer que ceux-là contribuent plutôt à désorienter les touristes en indiquant à chaque fois une impasse. Sur ce même point, l'étude a noté l'absence des dépliants d'information touristique grand public. Après épuisement des premiers dépliants financés par l'Union Européenne et la diaspora, les stocks de dépliants pour les musées et sites touristiques n'ont plus jamais été réédités.

L'étude a aussi croisé les regards sur le niveau de mise en marché touristique du territoire. Sur cet aspect, l'étude a d'abord noté que le Taux d'occupation des hôtels est autour de 20% seulement depuis trois ans. Ce qui veut dire que 80% des chambres d'hôtels sont invendus depuis des années. Par ailleurs, sur les 62.614 arrivées hôtelières en 2016, la Mifi et la Menoua se situent au 1er et 2ème rang, avec respectivement 33.586 touristes et 10.474 touristes. L'étude a ensuite noté la faiblesse de la durée moyenne de séjour qui est autour de 1,1. C'est la preuve que le peu de touristes qui arrivent à l'Ouest (50353 arrivées hôtelières en 2017) y restent pendant moins de deux jours. Ce qui explique un chiffre d'affaires hôtelier d'environ un milliard seulement (données officielles). Même si l'ORTOC a réévalué

ces chiffres d'affaires à près de 3,4 milliards, il reste faible pour rentabiliser les investissements dans le sous-secteur hôtellerie. L'étude a enfin montré que l'absence d'un plan marketing touristique pour la destination Ouest Cameroun est préjudiciable à l'essor de son tourisme. Les salons de Tourisme au Cameroun, en Afrique et en Europe sont pourtant des marchés où les destinations rencontrent les prescripteurs de séjour que sont les tour-opérateurs (TO). A l'heure où Boko Haram et la crise anglophone contribuent à discréditer certaines Régions, la Région de l'Ouest Cameroun doit multiplier les campagnes de promotion touristique et démarcher les TO afin d'accroitre le niveau de référencement de la destination dans les catalogues de vente.

Si les atouts touristiques de l'Ouest Cameroun sont réels et diversifiés, il reste à les mettre en scène afin que le touriste se sente attendu et encourage sa dépense touristique, levier pour l'économie locale.

Le Schéma Directeur Régional du Tourisme de l'Ouest élaboré en 2014 et validé en 2015 a défini les choix stratégiques et tracé les grandes orientations en matière de tourisme. L'actualisation de ce Schéma de cohérence territoriale au regard des tendances devrait permettre à l'acteur touristique d'asseoir une véritable stratégie de développement touristique durable, au regard des éclairages du diagnostic actuel.